

LAURA PETERSELL
KÉVIN CERTENAIS

RÉGIME GÉNÉRAL

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE
DE L'ALIMENTATION

RiOT
ÉDITIONS

RÉGIME GÉNÉRAL

LAURA PETERSELL
KÉVIN CERTENAIS

RÉGIME GÉNÉRAL

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE
DE L'ALIMENTATION

Riot
Éditions

AVANT-PROPOS

POURQUOI CE LIVRE ?

Parce que le virus «TINA» inoculé par Margaret Thatcher en 1980¹ semble avoir contaminé une partie des forces anticapitalistes en France et ôte l'envie de se battre, de «renverser la table». Parce que nous refusons de nous laisser gagner par un sentiment de dépression et la perspective omniprésente de fin du monde. Alors, en toute modestie et avec une immense ambition, nous allons tenter de partager ce qui nous anime, nous met en mouvement et nous met en joie dans une optique de transformation sociale profonde. Le collectif est un être puissant, mais notre société actuelle nous atomise, nous étouffe sous le poids du fatalisme, et nous rend aveugles et sourds aux intuitions qui nous traversent.

Nous sommes des militant-es, nous ne sommes ni chercheurs, ni experts. Notre propos part des réflexions proposées par Bernard Friot, adoptées et développées par l'association Réseau Salariat. Ces travaux amènent une critique radicale du système capitaliste, c'est-à-dire qui s'attache à en analyser les causes profondes, les racines, et ne se contente pas d'en observer les effets. Ils nous invitent à penser une société postcapitaliste et à formuler un «désir de communisme»². Parler d'alimentation, c'est parler d'un sujet qui nous concerne toutes et tous à différents niveaux et nous permet de rendre l'utopie d'une société débarassée des rapports de domination un peu plus concrète. En tout cas, nous nous y essayons !

Explorer l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation a été pour nous l'occasion d'appliquer concrètement ce que nous com-

©️📄📖 Riot Éditions, 2022
ISBN : 978-2-493403-01-8

Riot Éditions

15 rue Robert
42 000 Saint-Étienne
contact@riot-editions.fr
riot-editions.fr

Diffusion : Paon diffusion

prenions des réflexions de Réseau Salarial à un sujet majeur : l'alimentation. Nous avons beaucoup appris ces dernières années et nous tâchons ici d'en rendre compte³. Nous avons à cœur de ne pas être uniquement dans la critique de l'existant, mais bien dans la proposition de pistes concrètes pour un avenir désirable.

Ces pistes ont une dimension résolument macroéconomique parce qu'il est primordial de penser la manière dont sont produites et distribuées les richesses à l'échelle sociétale si nous voulons mener la lutte pour une révolution sociale. Cela ne nous empêchera pas de souligner les « déjà-là » subversifs que nous décelons dans les pratiques actuelles.

D'où parlons-nous ?

Nous sommes membres de l'association Réseau Salarial. Nous sommes une femme blanche et un homme blanc. Nous avons presque la quarantaine. Nous sommes engagé-es dans des combats, des initiatives de luttes sociales attrapées sous des angles différents : d'un côté, la ruralité, l'écologie, les luttes hors de l'emploi, un souci de l'action concrète et une culture paysanne ; de l'autre, la ville, l'engagement contre la répression sous toutes ses formes, les luttes syndicales dans l'emploi, une approche plus conceptuelle et un intérêt pour les mouvements féministes, anti-racistes et décoloniaux.

Ce qui nous unit, outre l'amour que nous nous portons, c'est bien cette profonde envie de contribuer à l'avènement d'une société plus juste, plus égalitaire, plus horizontale, plus démocratique... Une société où l'intérêt général prime sur la cupidité de quelques-uns.

Nous nous sommes beaucoup posé la question de notre légitimité à écrire sur ce sujet, à écrire tout court. Et c'est finalement l'envie de partager nos prises de conscience, de compiler nos réflexions qui a pris le dessus, avec le souci crucial de mettre au

cœur de nos propos les personnes qui travaillent dans la filière alimentation. Sans prétendre parler à la place de quiconque, nous souhaitons que notre parole soit ancrée dans le réel. Ce livre est aussi une manière pour nous de dire merde au patriarcat et à la condescendance des bourgeois vis-à-vis de la classe paysanne. Alors, nous nous sommes autorisé-es !

*Merci à Anaïs et Aurélien pour nous avoir permis cela,
 Merci à Adrien pour les illustrations,
 Merci à celles et ceux qui nous ont relu-es
 et soutenu-es,
 Et merci à Bernard qui,
 plutôt que de pleurer sur le présent pitoyable,
 nous invite à penser un avenir désirable.*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS – 7

Pourquoi ce livre ?

CONTEXTE – 13

I. LE TRAVAIL – 25

Qui travaille et dans quelles conditions ?

II. LA PROPRIÉTÉ – 39

Qui possède les terres et les outils de travail de la filière alimentation ?

III. LA GOUVERNANCE – 53

Qui décide de ce que nous mangeons ?

IV. L'INVESTISSEMENT – 67

Comment ça marche ? Qui a la main ? Pourquoi est-ce important ?

V. LE BUT – 79

À qui profite le système ?

CONCLUSION – 93

L'alimentation est politique, prenons le pouvoir !

NOTES – 105

CONTEXTE

À quoi nous fait penser le mot « alimentation » ?

Laura : Je pense d'abord à ce qu'il y a dans mon assiette, si c'est bon ou pas, qui a cuisiné... Je pense aussi à la période Covid que nous traversons qui s'est traduite notamment par une explosion du recours à l'aide alimentaire en France.

Kévin : Je pense à la table, aux rencontres, aux rires... À ma grand-mère, aux paysages de bocage, à la culture paysanne qui est attaquée sans relâche, ce qui a pour effet de nous déraciner, de nous déconnecter d'une génération à l'autre, de nous couper de notre longue Histoire des ploucs !

Le système alimentaire doit se transformer. Ce serait une erreur de l'envisager uniquement à une échelle nationale car la filière alimentation est mondialisée. La France importe la moitié des fruits et légumes consommés sur son territoire et la richesse du pays repose en grande partie sur son passé colonial et esclavagiste dont de nombreuses traces subsistent. Manger du sucre, du chocolat, boire du café et du thé, autant de gestes quotidiens qui signalent à quel point notre alimentation est internationale.

Dans le monde, une poignée de multinationales détient un quasi-monopole pour l'achat, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Ce sont les mêmes qui imposent l'agriculture intensive⁴, un modèle qui prend en tenaille les agriculteurs,

qu'ils soient paysans ou exploitants agricoles. À l'échelle mondiale, les petites fermes produisent 70 % de l'alimentation tout en occupant moins du quart des terres agricoles⁵. La majeure partie de la nourriture produite provient d'exploitations familiales dont la plupart peinent à vivre décemment de leur travail. Le système alimentaire mondial produit de quoi nourrir 12 milliards d'êtres humains, alors que nous sommes 7,8 milliards (chiffres de mars 2020) et pourtant, plus d'un milliard de personnes à travers le monde souffrent de famine et de malnutrition, un nombre en augmentation⁶. L'impact économique de la crise du Covid-19 a plongé des dizaines de millions de personnes supplémentaires dans la faim. En France, plus d'une personne sur dix dépend durablement de l'aide alimentaire⁷. Le problème n'est donc pas la quantité de nourriture produite chaque année à travers le monde, mais plutôt qui produit, où, comment, pour qui et pourquoi ? L'argument selon lequel le développement de l'agriculture industrielle permettrait de nourrir le monde est obsolète et irrecevable.

Par ailleurs, les géants de l'industrie agroalimentaire sont basés en Suisse, en France, aux États-Unis, et brassent des milliards d'euros. Ils emploient des millions de personnes à travers le monde dans des conditions souvent inhumaines* et contrôlent l'ensemble des maillons de la chaîne. Cela leur donne le pouvoir de dicter les règles du jeu. Leur objectif est clair : engranger un maximum de bénéfices et verser encore et toujours plus de dividendes à leurs actionnaires. Il est très difficile d'avoir une vision exhaustive de l'ensemble de la filière car ces multinationales

savent jouer avec les règles posées par les institutions internationales, régionales et nationales pour se soustraire aux impôts, taxes et cotisations sociales⁸.

Analyser ces faits et vouloir que la situation change ne peut se cantonner à l'évolution des modes de production agricole et de la manière dont la nourriture est consommée. Louis Malassis parle d'une « économie agroalimentaire » dans laquelle sont inclus tous les stades du système, de la production aux modes de consommation en passant par la transformation et la distribution⁹. Que ce soit au niveau mondial ou au niveau français, la puissance économique est aujourd'hui concentrée entre les mains d'un petit nombre d'acteurs de la transformation et de la distribution (qu'on appelle d'ailleurs « grande distribution »), sans oublier les acteurs de la production qui se cachent derrière les agriculteurs : semenciers, marchands de produits toxiques (pesticides, herbicides, etc.¹⁰) et fabricants de machines agricoles. Ne pas penser ensemble ces quatre pans conduit inexorablement à fournir des solutions qui ne touchent qu'un petit nombre d'individus et qui ne remettent fondamentalement rien en cause. Promouvoir l'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation, c'est vouloir transformer radicalement l'ensemble de la filière et impacter les conditions matérielles de vie de toutes et tous.

* Les échanges mondiaux de céréales et de matières premières agricoles reposent sur quatre entreprises (ADM, Bunge, Cargill et Louis-Dreyfus) qui déclarent employer au moins 102 300 personnes. Trois entreprises dominent le marché mondial de la transformation agroalimentaire (Nestlé, Mondelez et Unilever) et déclarent employer 600 000 personnes. Danone, multinationale française et leader mondial des produits frais, en emploie plus de 100 000. Au niveau de la grande distribution, les principales sociétés sont Auchan, Carrefour, Kroger, Tesco et Walmart. Elles emploient plusieurs millions de personnes. C'est sans compter les employé-es de la restauration sous toutes ses formes.

Penser l'articulation entre rapports de domination et alimentation

Kévin : Sur ce sujet, je pense à ma maman ! Mère de trois enfants, employée d'usine, secrétaire, comptable dans l'entreprise familiale, elle effectuait aussi l'ensemble des tâches liées à l'alimentation à la maison et une grande partie au jardin. Revenait à mon père la cuisson de la viande au barbecue l'été et le bêchage du jardin. Depuis leur retraite, une chose est certaine, ça bouge !

Laura : J'adore le chocolat sous toutes ses formes. Un dessert sans chocolat a aussi peu d'intérêt à mes yeux qu'un chat sans poils. C'est un peu un truc de famille. En vacances, il nous est même arrivé de faire un détour par la Suisse pour aller en acheter (le chocolat suisse est quand même balaise, même si le belge rivalise bien et que le français n'est pas mal non plus). J'ai aussi côtoyé de fort près des personnes accros au café, prêtes à remuer ciel et terre pour un ristretto... Parce que les vraies amatrices de café le savent bien : le meilleur, c'est l'italien ! Bizarrement, ça fait seulement quelques années que j'ai compris que café et cacao ne poussaient pas à mes pieds mais plutôt à l'autre bout du monde. Pourtant, mon imaginaire sur leur provenance s'arrêtait aux portes de l'Europe. Mon propos est ici volontairement caricatural et chauvin. Il vise à souligner les impensés qui envahissent le sujet de l'alimentation.

« Je refuse d'écouter quiconque parle d'économie sans reconnaître la valeur de ce qui n'est pas payé »¹¹

Nous pouvons analyser nos interactions sociales sur trois niveaux : les relations interpersonnelles, les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les rapports sociaux, ou rapports de domination, sont définis comme une tension entre deux groupes

sociaux (ou classes) ayant des intérêts divergents, donc conflictuels, autour des enjeux de production et de reproduction. Les rapports sociaux vont distribuer des rôles dont certain-es vont pouvoir tirer des bénéfices ou des privilèges et d'autres des coûts ou des obligations. Ces groupes nous dépassent en tant qu'individus. Nous sommes socialement déterminé-es à appartenir à telle ou telle classe, mais il est possible d'en prendre conscience et d'adapter nos comportements individuels et nos pratiques sociales¹².

Ainsi, le fait de manger des aliments issus de l'agriculture paysanne et produits localement n'aura pas du tout la même portée s'il s'agit d'un acte individuel de consommation, d'un collectif qui s'organise pour effectuer des commandes groupées, ou si c'est une institution politique qui permet à toutes et tous l'accès à ces produits. C'est au niveau des pratiques sociales, et non à l'échelon individuel, que se dessinent des résistances et des conquêtes porteuses d'évolution des rapports sociaux. C'est le lieu stratégique de la transformation sociale. Soyons lucides sur notre positionnement pour ne pas perdre de vue l'horizon.

Les rapports de domination sont essentiellement de trois ordres : classe, genre et race*. Ils traversent aussi le système alimentaire.

La colonisation a consisté, entre autres, à accaparer des terres et des ressources naturelles dans un but agricole. Avec l'esclavage, les colons ont pu utiliser de la main-d'œuvre gratuite dans des champs à monoculture intensive, dont une bonne part a servi à produire de l'alimentation : canne à sucre notamment¹³. Le racisme est l'idéologie venue justifier l'asservissement de groupes humains par un autre groupe humain. Comme l'écrit Mireille Fanon-Mendès-France :

* Les races biologiques entre êtres humains n'existent pas. Nous employons le mot « race » et parlons de « personnes racisées » en référence à la construction sociale qui a accompagné la colonisation et l'esclavage, et qui perdure. Pour une argumentation détaillée sur l'usage du mot « race », cf. l'émission « Race, le mot qui fâche », *binge.audio*.

« Le système capitaliste dans lequel nous vivons est né de la division de l'humanité imposée par l'idéologie de la race comme marqueur social. [...] Les rapports sociaux structurés par la race sont ainsi le reflet des rapports internationaux, et leur changement dépend d'un changement dans ces rapports internationaux. [...] On ne pourra construire d'alternative au capitalisme sans s'attaquer aux sources du racisme structurel. »¹⁴

Dans le monde entier et depuis toujours, les hommes bénéficient du travail gratuit des femmes. Il y a donc un enjeu fondamental à situer la place des femmes lorsqu'on parle d'alimentation car ce sont elles qui portent la charge de nourrir (charge mentale de l'organisation et charges concrètes de réalisation) : préparer les menus, faire les courses et la cuisine, donner à manger, faire la vaisselle... Elles sont également surexploitées dans le monde professionnel, y compris dans le secteur de l'alimentation¹⁵.

Dans son livre *Caliban et la sorcière*¹⁶, Silvia Federici démontre comment le système capitaliste s'est appuyé sur le système patriarcal et le système colonial pour asseoir son hégémonie et mener à bien l'« accumulation primitive du capital ». Dans le domaine agricole, s'il y a des exploitants agricoles, il y a des exploités ! Il y a aujourd'hui en France 400 000 exploitants et 756 000 salariés agricoles (pour 220 000 équivalents temps plein), dont les travailleuses et travailleurs saisonniers¹⁷. Invisibiliser le salariat agricole, notamment le travail saisonnier, c'est faire l'impasse sur le réel, sur la précarité de ces statuts. Il en est de même dans les usines de transformation, les abattoirs, la grande distribution, la restauration : il y a exploitation de la force de travail de centaines de milliers de personnes par quelques grandes entreprises qui engendrent des milliards d'euros de profits¹⁸. Ces rapports de classes sont au cœur du système alimentaire et nos propositions visent à les renverser.

Quant à la manière dont nous nous nourrissons, là aussi un rapport de classe existe entre les personnes qui ont accès à de

la nourriture « écolo » (bio, locale, de saison et vendue en circuit court) et les personnes qui ne décident pas de leur alimentation. Pour des raisons économiques, géographiques, sociales et culturelles, ces dernières n'ont pas accès aux mêmes aliments et, pour une partie d'entre elles, dépendent de l'aide alimentaire. Comme tout rapport de domination, celui-ci n'échappe pas à la condescendance des uns envers les autres. Ainsi, en France, environ 10 % de la population consomme « écolo », 10 % dépend de l'aide alimentaire, et 43 % déclare se restreindre sur la qualité de son alimentation (surtout les femmes et les jeunes)¹⁹.

Comment penser un système qui garantisse un accès égalitaire à l'alimentation ?

Pourquoi est-ce ainsi ? Comment s'en sortir ?

Si la filière alimentation est aujourd'hui exclusivement tournée vers une logique de rentabilité et de maximisation des profits à court terme, cela se fait au détriment de l'ensemble de la population, en particulier des femmes et des populations des pays colonisés, surexploités*. Prendre en compte cet aspect du sujet revient à s'intéresser à qui, concrètement, travaille dans la filière et qui en subit le plus massivement l'exploitation.

Selon l'angle macroéconomique que nous avons choisi d'adopter, la question de l'exploitation de la force de **travail** est au cœur de nos préoccupations (I). Et cette question est intrinsèquement liée à celle de la **propriété** des outils de travail (II). Les articulations entre secteur économique et vie politique, les enjeux de **gouvernance**, vont également peser sur cette organisation sociale (III). L'argent qui va permettre la création, la pérennisation ou la transformation de cette organisation du travail –

* Parler de « pays du Sud » et de « pays du Nord » est un euphémisme qui invisibilise la violence et les rapports de force. Nous préférons donc parler de pays surexploités et de pays colonisateurs.

c'est-à-dire l'**investissement** – est aussi un enjeu fondamental (IV). L'analyse des intérêts en présence et de la **répartition de la valeur** dans la société révèle à qui le système profite (V).

Ces cinq angles d'attaque pour défaire le système économique capitaliste sont imbriqués, inséparables et croisés avec une visée féministe et décoloniale. Ils sont devenus notre grille de lecture pour comprendre le système alimentaire et penser sa transformation. Ils nous permettent de dresser des constats, d'interroger nos pratiques sociales et d'éclairer notre pensée politique dans la perspective d'une Sécurité sociale de l'alimentation.

LE CONTEXTE

@adrienbonnemaison

Qui **TRAVAILLE** & dans quelles **CONDITIONS** ?

dans le **MONDE**

les **FEMMES** PRODUISENT **70%** de la NOURRITURE **80%** du TRAVAIL DOMESTIQUE



dans les **ABATTOIRS**

3/4 des salarié·e·s PARTENT PENDANT leur période d'essai

beaucoup de troubles musculo-squelettiques
beaucoup de main d'œuvre immigrée surexploitée

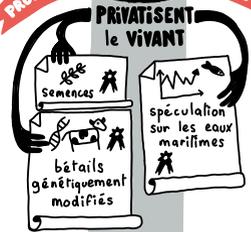
on déconecte le salaire de l'emploi



VERS LE SALAIRE À VIE

Qui **POSSEDE** les **TERRES** & l'**OUTIL** de **TRAVAIL** ?

des **PROPRIÉTAIRES** **LUCRATIFS**



en **FRANCE**

6 GROUPES de la **GRANDE DISTRIBUTION**



on décide de comment on travaille, dans quelles conditions... sans raisons !



VERS LA GOTPROPRIÉTÉ D'USAGE

Qui **DÉCIDE** de ce que **NOUS MANGEONS** ?



sont au service de l'**AGROINDUSTRIE**

e.x.: on réinvente l'usage des néonicotinoïdes!

2/3 de la **DÉFORESTATION** en **AMÉRIQUE** du **SUD**

due à la **CULTURE** du **SOJA** pour nourrir le **BÉTAIL** en **EUROPE**

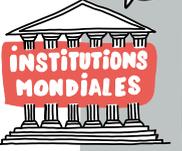
on décide des critères de conventionnement



VERS LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Qui a la **MAIN** sur l'**INVESTISSEMENT** ?

BANQUE MONDIALE **O.M.C** **F.M.I**

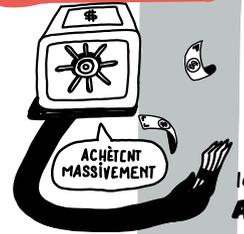


AJUSTENT ÉCONOMIE des **PAYS SUREXPLOITÉS**

pour qu'ils **REMBOURSENT** les **PAYS COLONISATEURS**



les **FONDS** d'**INVESTISSEMENT**



les **TERRES AGRICOLES**

on sort de notre dépendance aux banques & actionnaires



VERS LA SUBVENTION

À qui le système **PROFITE** ?



aux **HOMMES** qui font

tendanciellement **MOINS** de **TRAVAIL INVISIBLE**



on crée un secteur marchand non-capitaliste et des cantines collectives



VERS UN SYSTÈME AU SERVICE DE TOUT·ES

I. LE TRAVAIL

QUI TRAVAILLE ET DANS QUELLES CONDITIONS ?

Kévin : Avec les nombreux métiers de ma mère, nous n'avions pas beaucoup de gâteaux en dessert. Alors, vers mes dix ans, comme pour la énième fois j'en réclamais, elle m'a répondu : « Eh bien regarde, ici tu as un livre de recettes, et les ingrédients sont là », pensant peut-être que cela allait calmer mes envies de sucré. Ce fut l'inverse, c'est comme cela que j'ai commencé à prendre plaisir à cuisiner.

Une amie commune travaille au Super U du coin. Elle adore son travail, le contact avec les clients, mais en a ras-le-bol de ses conditions de travail, de la pression permanente qu'elle et ses collègues subissent. Tous les matins, on leur rappelle le chiffre d'affaires de l'année n-1. Elle est surveillée et sa hiérarchie lui reproche de perdre du temps à discuter avec les clients²⁰.

Une exploitation de masse des humains et de la planète par quelques multinationales

En matière d'alimentation, les femmes assurent les deux tiers du travail mondial, produisent environ 70 % de la nourriture et sont responsables de plus de 80 % du travail domestique. Notre système alimentaire moderne est bâti d'abord et avant tout sur l'exploitation du travail des femmes qui occupent majoritairement les postes les plus précaires et les moins bien rémunérés de la chaîne alimentaire. Privées de droits fonciers, assumant l'essentiel du travail non rémunéré, elles sont aussi victimes de discriminations en matière de salaire et de promotion à des

postes plus élevés, et exposées au harcèlement et à la violence sexuelle. Dans les métiers pénibles et dévalorisés de la filière alimentation figurent énormément de femmes – des métiers qu'on emploie d'ailleurs souvent au féminin : caissière, cantinière ou cuisinière²¹. Ces constats implacables dressés par l'association Oxfam²² se vérifient également à l'échelle française.

Ainsi, les femmes d'agriculteurs n'ont eu aucun statut professionnel pendant longtemps. Leur travail était totalement invisibilisé et gratuit. Depuis 1999, le statut de « conjoint collaborateur » leur accorde une certaine reconnaissance, mais c'est encore un statut au rabais qui ne donne pas les mêmes droits et qui rend, par exemple, difficile leur accès aux élections à la Mutualité sociale agricole (MSA)²³. Qu'elles soient installées en couple ou non, les agricultrices subissent de plein fouet la double domination de classe et de genre. En France en 2019, les trois quarts des agriculteurs exploitants étaient des hommes, une proportion en hausse depuis quarante ans²⁴. Des paysannes s'expriment publiquement pour interpeller sur la double domination qu'elles subissent²⁵.

La pratique de l'esclavage n'a pas totalement disparu : l'Organisation internationale du travail (OIT) estime qu'il y a plus de 1,1 million de personnes victimes du travail forcé dans le secteur de l'agriculture²⁶. *The Guardian* a relevé que des milliers de Birmans et de Cambodgiens employés dans l'industrie de la pêche thaïlandaise sont victimes d'un trafic qui confine à l'esclavage²⁷. En 2019, dix associations et syndicats assignaient en justice le groupe Bolloré pour les conditions de travail pratiquées par le groupe Socfin (détenu à 39,7 % par le groupe Bolloré) qui contrôle 400 000 hectares de concessions de palmiers à huile et d'hévéas dans dix pays d'Afrique et d'Asie. En France, une très grande majorité de la main-d'œuvre saisonnière agricole est composée de travailleuses et travailleurs étranger-es. Dans les exploitations fruitières et légumières intensives, les exploitants agricoles font de l'emploi de travailleurs saisonniers migrants

une variable d'ajustement pour la compétitivité de leurs entreprises²⁸. En juillet 2021, les dirigeants de la société de travail temporaire Terra Fecundis ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Marseille, notamment pour travail dissimulé. Ce procès a mis en lumière les conditions de travail subies par des milliers d'ouvrières et ouvriers agricoles sud-américain-es dans des exploitations agricoles françaises.

Plus largement, la difficulté d'obtenir un droit au séjour en France facilite la surexploitation de milliers de travailleuses et travailleurs étranger-es dits « sans-papiers ». Dans l'ensemble de la filière alimentation, elles et ils travaillent dans les champs (travail saisonnier), la restauration (cuisine, plonge, ménage) et la livraison à domicile (à vélo ou en scooter).

Dans les abattoirs et les usines de transformation, c'est également une grande majorité de main-d'œuvre étrangère qui est employée. Les conditions de travail y sont particulièrement dégradées : les cadences sont élevées et 40 % des salarié-es sont des intérimaires. Les trois quarts des nouvelles personnes embauchées partent avant la fin de leur période d'essai et les abattoirs manquent tout le temps de personnel. Au début des années 2000, la MSA a enquêté sur les conditions de travail en abattoir et établi un lien entre la cadence effrénée et les problèmes de santé au travail²⁹.

Au niveau de la distribution alimentaire et de la restauration, les lieux de vente et de consommation généraient 1 600 000 emplois en France en 2017. Dans le secteur de la restauration, le taux de contrats à durée indéterminée (CDI) est inférieur à la moyenne ; la restauration rapide et le secteur de la grande distribution³⁰ connaissent un taux important de temps partiel et un salaire horaire inférieur à la moyenne³¹. La pression est mise pour faire partir les employé-es en CDI et pour les remplacer par des contrats plus précaires : contrats étudiants, contrats à durée

déterminée ou intérimaires (le taux de recours à l'intérim est très élevé : deux fois plus que la moyenne de toute l'industrie). La dégradation des conditions de travail s'accroît avec des horaires d'ouverture de plus en plus amples : travail le dimanche et en soirée, entre 21 heures et minuit. Les horaires et les jours de repos sont totalement aléatoires, ce qui altère considérablement la vie privée³².

Pour développer ses enseignes de proximité, la grande distribution recourt au système des franchises. Un petit propriétaire, le « franchisé », achète un fonds de commerce et une enseigne. Il se fournit en produits chez un géant de la grande distribution, le « franchiseur », qui a des objectifs de rentabilité très élevés. L'investissement pèse sur le franchisé seul, qui travaille quinze heures par jour, six jours sur sept, tandis que la marge, elle, va au groupe franchiseur. Les franchises constituent des rentes importantes pour les grands groupes. Ce système est une véritable arnaque !

Les services de restauration à domicile (type Deliveroo ou Uber Eats) ont recours à l'autoentrepreneuriat, c'est-à-dire au retour du travail à la tâche. Ils exploitent ainsi des personnes jeunes, en majorité des hommes racisés. Avec le statut d'autoentrepreneur, l'organisation collective est devenue encore plus difficile.

Dans chaque pan de la filière alimentation, les rapports de domination sont à l'œuvre et l'exploitation de la force de travail de millions de personnes au profit de quelques-uns est omniprésente. Or, le milieu agricole est l'une des clés de voûte de cette filière. Il est aujourd'hui dominé par une philosophie capitaliste, sans accès aux conquêtes sociales du régime des salarié-es (congés payés, chômage, etc.) et en difficulté pour proposer un modèle radicalement différent.

Les mythes de l'« agriculteur indépendant » et du « juste prix »

Récit d'un ami : Quand j'avais onze ou douze ans en Haute-Savoie, l'une des insultes les plus fréquentes que se lançaient les gosses était « paysan ». Je l'utilisais moi-même jusqu'à ce que mon père (chémot) me demande ce qu'il y avait de si insultant dans le métier de paysan. Ce jour-là, j'ai appris que mon grand-père paternel était paysan. Pour moi, il était juste vieux et retraité, je ne m'étais jamais posé la question de son passé. Et pour cause : il avait été salarié agricole toute sa vie et n'avait pas d'exploitation.

Partout dans le monde, le nombre de paysannes et paysans s'effondre et leur culture disparaît. C'est une catastrophe politique, économique et écologique. Dans le système actuel, le mot « paysan » est dévoyé³³. C'est au sens de classe sociale, au sens culturel et international que nous l'utilisons, et non en tant que métier. C'est pourquoi nous nous risquons à parler d'« épistémicide paysan ». Un épistémicide est la destruction organisée d'éléments, de traces d'une science et de formes de savoirs qui nous dérangent. Or, être paysanne ou paysan est l'expression d'une condition, elle-même résultant d'un système. Le modèle économique capitaliste et impérialiste remplace peu à peu les paysannes et paysans par des exploitants agricoles toujours plus gros et moins nombreux qui deviennent de véritables firmes³⁴, ainsi que par des ouvrières et ouvriers agricoles toujours plus nombreuses et nombreux et opprimé-es*.

Le métier de paysan est encore exercé par 570 millions de personnes à travers le monde. La plupart pratiquent une agriculture vivrière, c'est-à-dire une agriculture d'abord destinée à l'auto-

* Outre les résistances paysannes à l'œuvre un peu partout dans le monde, notons en France que des berger-es, salarié-es de coopératives d'éleveurs dans le Comminges, en Haute-Garonne, viennent de monter un syndicat : SUD Pâtres. Le Syndicat des gardiens de troupeaux (SGT) s'était monté un peu plus tôt en Ariège.

consommation et dont les surplus éventuels sont vendus localement. Mais depuis le début du XX^e siècle, c'est un autre modèle agricole qui est en train de s'imposer, celui de l'agriculture intensive ou productiviste, hypocritement appelée « agriculture conventionnelle ». Ce modèle peut même être qualifié d'agriculture de rente quand les propriétaires ont délégué l'intégralité du travail agricole à des ouvrières et ouvriers.

Dans nos représentations, la figure du paysan est celle de l'homme libre et indépendant, qui se rémunère grâce à la seule force de ses bras, de son labeur. Cette figure est un mythe. D'une part, la majorité des paysans à travers le monde sont en réalité des paysannes. D'autre part, cette image du professionnel indépendant qui vit grâce à ce qu'il produit ne correspond pas du tout à la réalité du monde agricole, y compris en France où la grande majorité des agriculteurs se rémunère grâce à la politique agricole commune (PAC)³⁵. L'Union européenne verse des aides conditionnées à la superficie des exploitations agricoles et incite les agriculteurs et agricultrices à souscrire des contrats d'assurance-revenu³⁶.

L'énergie mise par celles et ceux qui se revendiquent de l'agriculture paysanne pour, à l'échelle de leur ferme, sortir de l'agriculture intensive (ou ne pas y tomber) est nécessaire mais insuffisante. En se concentrant sur les aspects techniques, la classe paysanne s'est détournée de la lutte des classes et réclame des ajustements dans le système économique actuel plutôt qu'un changement de modèle³⁷. La revendication de tous les syndicats agricoles de vouloir « obtenir des prix rémunérateurs » marque une obstination à rester dans le même système économique. Le fait de revendiquer un prix de vente rémunérateur lié à la production (c'est-à-dire un prix suffisamment élevé pour se dégager un revenu) ne remet pas en question la logique de produire toujours plus, incompatible avec les pratiques de millions de paysannes et paysans.

De plus, d'une ferme à une autre, le prix dit rémunérateur est totalement différent, notamment à cause du taux d'endettement qui ne sera pas du tout le même pour un jeune paysan qui vient de s'installer ou un paysan exerçant depuis vingt ans qui a pu rembourser tous ses emprunts. La revendication d'un « prix rémunérateur » incite la classe paysanne à se battre par filière de production, c'est-à-dire pour un prix minimum du litre de lait, de la tonne de céréales, du kilo de légumes ou de fruits, etc. La classe paysanne se retrouve divisée pour défendre ses intérêts.

Enfin, cette volonté de se battre sur les prix néglige la logique économique actuelle où la matière première agricole est devenue un objet de spéculation sur les marchés financiers. Le prix des matières premières est fixé en fonction du coût le plus bas des cours mondiaux et les prix agricoles ont été divisés par deux entre 1980 et 2015³⁸. Cette situation est responsable d'une baisse des prix agricoles réels. Ainsi, les paysannes et paysans des pays colonisés et surexploités ont, en 2010, un pouvoir d'achat moins élevé qu'en 1950. La politique des institutions financières internationales accentue cette concurrence en encourageant une spécialisation des pays par secteur (c'est le cas de la culture du soja en Argentine). Cette spécialisation repose sur une agriculture de rente tournée vers l'exportation et laissée aux mains d'entreprises capitalistes qui possèdent la plus grande partie des terres, exploitent des ouvrières et ouvriers en masse, au détriment de l'agriculture vivrière. Avec la pandémie de Covid-19, les perturbations dans la production alimentaire ont entraîné une hausse de 40 % des prix mondiaux, la plus forte augmentation depuis plus de dix ans³⁹.

Cette logique est à l'œuvre au sein de l'Union européenne où les politiques publiques maintiennent des prix artificiellement bas, y compris en France. Cela incite les agriculteurs à augmenter leurs volumes de production, à se mécaniser et s'agrandir, donc s'endetter pour produire encore et toujours plus dans des condi-

tions portant atteinte à l'environnement, à la santé publique, et faisant perdre aux aliments leur qualité nutritive. Ceci sans permettre aux agriculteurs de dégager des revenus suffisants : selon la MSA, 30 % gagnent moins de 350 euros par mois⁴⁰. Ce montant est toutefois à relativiser car les agriculteurs préfèrent rémunérer leur capital plutôt que leur travail afin de payer moins de « charges », qui sont en fait des cotisations sociales. Ils adoptent ainsi une vision de « petit patron indépendant » : en capitalisant (c'est-à-dire en investissant l'argent dans l'outil de travail plutôt qu'en se versant un salaire digne), ils cherchent à opérer une culbute financière en vendant leur ferme, leurs terres et leur matériel au moment de leur départ à la retraite. Cela pousse celles et ceux qui souhaitent s'installer à s'endetter fortement pour pouvoir acheter ces fermes qui deviennent parfois intransmissibles, même chez des agriculteurs critiques vis-à-vis du modèle actuel.

Que ce soit le sort des paysannes et paysans du monde entier ou celui des ouvrières et ouvriers de la filière en agriculture, transformation, distribution, restauration, etc., le secteur de l'alimentation dans son immense majorité propose un cadre de travail qui exploite voire esclavagise celles et ceux qui y travaillent. Des agriculteurs (*un suicide par jour* selon les données de la MSA en 2019) aux employé-es de la grande distribution, le capitalisme nous tue !

Sortir la filière alimentation de la logique capitaliste requiert d'assurer un salaire à vie à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et de leur garantir une organisation du travail en autogestion.

Un nouveau statut du salariat dans la filière alimentation socialisée

En système capitaliste, il n'y a reconnaissance du travail que sur le marché de l'emploi et sur le marché des biens et services : le capitalisme ne reconnaît le travail que lorsqu'il permet aux propriétaires lucratifs de s'enrichir. Au contraire, nous considérons que, en tant qu'être sociable ne pouvant survivre seul, tout être humain travaille, dans le sens où tout être humain concourt à faire société. Il serait vain de vouloir déterminer précisément à quel moment il y a travail et à quel moment il n'y en a pas. Les féministes ont mis en lumière le travail gratuit et invisible des femmes dans nos sociétés patriarcales et hétéronormées⁴¹. Cette production invisible et gratuite est omniprésente dans les sphères privée et professionnelle : travail ménager, travail de la conversation, travail émotionnel, charge mentale, etc⁴². Ainsi, toute production de richesse et de valeur économique est le résultat d'un travail humain qui ne peut pas être mesuré à une échelle individuelle. La reconnaissance du travail par le versement d'un salaire est une décision politique, arbitraire, résultat d'un rapport de force.

Nous revendiquons un salaire à vie pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de la filière alimentation. Nous parlons de salaire, et non de revenu, car le revenu est la rémunération d'un capital, forme de rémunération à laquelle nous nous opposons. Seule notre force de travail produit de la valeur. Nous nous approprions le mot « salaire » dans un sens révolutionnaire qui vise à honorer les centaines d'années de conquêtes ouvrières ayant permis l'instauration d'institutions reconnaissant le travail hors de l'emploi, notamment grâce à la cotisation sociale. Si l'horizon désirable d'un salaire à vie concerne l'ensemble de la population, embrasser le sujet secteur par secteur permet de penser concrètement sa mise en œuvre et de se doter de revendi-

cations communes et concrètes pour ainsi « faire classe ». Dans la filière alimentation, nous avons repéré des pratiques sociales qui tendent vers cet horizon :

– Dans sa philosophie d'origine, le système des paniers AMAP assure un salaire mensuel à un paysan ou une paysanne, puisque des habitant-es s'engagent sur plusieurs mois à le ou la payer mensuellement, indépendamment du succès des récoltes. Il y a ainsi déconnexion entre la production agricole et le salaire perçu : c'est un collectif qui valorise économiquement le travail fourni par une paysanne ou un paysan⁴³. Cette socialisation des richesses par le système des paniers AMAP existe également au Japon, aux États-Unis et au Canada.

– Existente également des coopératives de salarié-es dans lesquelles ces dernier-es possèdent collectivement leur outil de travail. Suite à des luttes syndicales de longue haleine dans deux usines agroalimentaires, des salarié-es ont pris la main sur leur outil et se sont auto-organisées en coopératives. Au départ, les patrons voulaient délocaliser les usines dans des pays où la main d'œuvre leur aurait « coûté moins cher »*. C'est ainsi que sont nées la Scop-TI, avec sa marque de thés et tisanes « 1336 », et la SCOP La Fabrique du Sud – La Belle Aude, qui produit des glaces**. Par ailleurs, des paysannes et paysans s'organisent en coopératives paysannes et en sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) pour avoir un statut de salarié-es associé-es et rémunérer le travail plutôt que le capital⁴⁴. Une initiative comme CoopCycle, fédération de coopératives de livraison à vélo, permet aux travailleuses et travailleurs de la restauration à domicile d'acquiescer un statut de salarié-es associé-es. Dans la

filiale alimentation, des SCIC se créent pour sortir de la logique du prix rémunérateur et penser l'alimentation dans ses différentes dimensions : production, transformation, distribution, consommation⁴⁵.

– Certaines communes créent des régies publiques maraîchères pour l'approvisionnement de leurs cantines scolaires, et parfois de leurs crèches municipales⁴⁶. Elles embauchent des maraîchers et maraîchères avec un statut de salarié-es, voire un statut de fonctionnaires territoriaux, leur assurant ainsi la garantie d'un salaire mensuel déconnecté de la mesure de leur production. C'est aussi une manière de détacher le travail de la propriété de la terre puisque ici les terrains agricoles appartiennent à la commune.

Toutes ces initiatives sont inspirantes et porteuses d'espoir, néanmoins elles restent marginales et ne sont pas au bénéfice de l'ensemble de la population. La Sécurité sociale de l'alimentation s'inscrit dans une dimension systémique : comment penser le changement d'échelle, notamment grâce à une cotisation sociale de l'alimentation et à l'importance accordée aux investissements ?

La perspective d'un salaire à vie dans la filière alimentation s'inspire du statut de fonctionnaire et du régime général de Sécurité sociale qui permet notamment de verser des salaires aux soignant-es (fonction publique hospitalière ou remboursement des soins effectués en libéral) et aux personnes à la retraite ou au chômage. Le régime de la fonction publique est la reconnaissance qu'il existe du travail, de la création de valeur économique, hors du marché de l'emploi et du marché des biens et services. L'emploi nous soumet aux licenciements et à la variation du salaire au moindre changement de poste de travail. Le statut de fonctionnaire quant à lui est attaché à la personne, et non au poste de travail. Le salaire des fonctionnaires (ou traitement) ne

* Or, les salarié-es ne coûtent rien aux employeurs puisque toute la valeur économique créée par une entreprise est le résultat du travail fourni par ses employé-es ainsi que par l'ensemble de la société autour. Cf. chapitre V, partie « La puissance de la cotisation sociale ».

** La signification du sigle SCOP a changé récemment, passant de société coopérative ouvrière de production à société coopérative et participative...

peut pas être réduit, il augmente avec le grade⁴⁷. Bernard Friot poursuit le raisonnement : le régime général de Sécurité sociale tel qu'instauré en 1946 par le ministre du Travail Ambroise Croizat permet de reconnaître du travail hors de l'emploi chez les soignant-es, les parents, les retraité-es et les chômeur-ses. Ceci est possible grâce à la cotisation sociale unique et interprofessionnelle. Ce n'est pas l'activité qui définit si nous travaillons ou pas mais notre statut ! Avec Réseau Salariat, nous soutenons l'idée d'un salaire à vie pour toutes et tous comme droit politique attaché à notre personne et ce quelle que soit la manière dont nous occupons notre temps⁴⁸.

Nous préconisons la mise en place d'une cotisation sociale unique et interprofessionnelle dédiée à une Sécurité sociale de l'alimentation qui permettra, entre autres, d'assurer un nouveau statut du salariat par le versement d'un salaire à vie à toutes les personnes travaillant dans la filière alimentation. Leur salaire sera maintenu même si elles changent de poste. De plus, les personnes étrangères résidant en France pourront accéder au statut de salarié-e à vie de la filière conventionnée dans le cadre de la Sécurité sociale de l'alimentation⁴⁹.

Nous faisons le pari que le versement d'un salaire à vie et l'organisation du travail sous forme coopérative sans besoin de s'endetter rendront ces métiers fortement désirables. Cela permettra de repenser la souveraineté alimentaire et l'autosuffisance alimentaire, d'augmenter considérablement le nombre de paysannes et paysans et de commerces alimentaires de proximité, de casser la dynamique d'exode rural et de concentration urbaine qui est une catastrophe humaine et écologique.

Le versement d'un salaire à vie aux salarié-es de la filière alimentation conventionnée améliorera ainsi les conditions matérielles de vie des femmes aujourd'hui employé-es dans l'industrie agroalimentaire ou agricultrice. Ce salaire à vie coupera court aux pratiques de temps partiels imposés, de pertes de droits à cause d'interruption de travail pour raisons de grossesse, de

maternité ou de congés parentaux. Il sera encore nécessaire de se battre pour une transformation de nos pratiques sociales et de revoir en profondeur la répartition du travail ménager, aujourd'hui essentiellement porté par les femmes dans les couples hétérosexuels et les familles monoparentales.

Vouloir une société sans travail ou vouloir une société où « tout est travail », quelle différence ?

Laura : Mon envie de rejoindre Réseau Salariat a beaucoup reposé sur cette utopie d'un salaire à vie versé à toutes et tous inconditionnellement, c'est-à-dire la perspective de faire ce que je veux de mes journées, de ne plus avoir à travailler ! Mais au fur et à mesure de mon implication dans l'association, de l'appropriation des travaux de Bernard Friot enrichis de réflexions collectives, j'ai compris à quel point il était puissant de revendiquer « notre » définition du travail pour ne jamais perdre de vue que nous sommes les seul-es et uniques productrices et producteurs de valeur économique, quoi qu'en disent les capitalistes et leurs gouvernements successifs⁵⁰.

Si nous abandonnons le combat de la définition du travail, nous pouvons être réduit-es à des êtres de besoins revendiquant un « pouvoir d'achat » qui renvoie à l'acte individuel de consommation. Au contraire, la reconnaissance de notre qualité de productrices et producteurs nous permet d'affirmer que c'est nous qui produisons, que c'est à nous de posséder la valeur créée par notre travail et à nous de décider ! Nous choisirons comment nous organiser dans nos collectifs de travail, nous déciderons de l'investissement et de la manière dont les richesses que nous créons seront réparties entre nous, autant de lieux de pouvoir dont nous sommes aujourd'hui dépossédé-es. La revendication anticapitaliste d'une société sans travail repose souvent sur une définition du travail entendue uniquement dans son sens capitaliste. Et ce « travail »-là, nous sommes bien d'accord qu'il faut s'en débarrasser !

II. LA PROPRIÉTÉ QUI POSSÈDE LES TERRES ET LES OUTILS DE TRAVAIL DE LA FILIÈRE ALIMENTATION ?

Kévin : Au milieu des années 2000, j'ai appris à plessier avec des paysans retraités. Le plessage est une pratique pour créer une barrière vivante en pliant, entrelaçant des arbustes entre eux. Au fil du temps, j'ai appris que c'est une pratique répandue partout dans le monde, en lien avec le mouvement des enclosures. Ce mouvement a commencé en Angleterre au XVI^e siècle, époque où la bourgeoisie s'est accaparée les terres en excluant les paysannes et paysans des communs. Pour délimiter leurs nouvelles propriétés, ils ont créé des « enclos » clôturés de murets ou de haies⁵¹. Aujourd'hui, je continue de pratiquer le plessage, non pas pour y délimiter un chez soi, mais pour entrelacer, tisser des liens. La haie plessée symbolise toujours la séparation entre deux mondes : d'un côté les exploité-es et de l'autre les exploités, et ce n'est pas possible de rester à cheval sur la haie, ça pique !

La naissance du capitalisme s'est accompagnée d'un mouvement général de privatisation de ressources antérieurement communes. La colonisation est à l'origine de l'appropriation des richesses des pays surexploités par les pays colonisateurs et leurs multinationales. Si le sucre de canne, les grains de café et le cacao sont récoltés dans des pays surexploités, ils sont transformés et massivement consommés dans les pays colonisateurs.

Privatisation du vivant et concentration de la propriété entre les mains de quelques multinationales

Le commun des semences, des plantes et de la reproduction animale est devenu la propriété privée lucrative de quelques multinationales. La biodiversité mondiale entretenue savamment et gratuitement par les paysannes et paysans est une propriété collective de l'humanité. En face, le marché mondial des semences est estimé à 42 milliards de dollars et contrôlé par quelques multinationales : Monsanto (26 %), DuPont (18 %), Syngenta (9 %) et Limagrain (4,8 %). Pour maintenir leur monopole, ces sociétés rédigent elles-mêmes les règles de certification imposées ensuite aux paysannes et paysans par les gouvernements avec l'aide d'institutions internationales. Ainsi, c'est l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui donne le cadre réglementaire international du commerce des semences⁵². La soumission à ces règles est une des conditions exigées pour tout pays qui souhaite obtenir des financements internationaux.

Ces multinationales vendent aussi des hybrides, des graines issues d'un croisement de plantes avec de soi-disant meilleurs rendements, mais qui ne supportent pas bien d'être ressemées*. Le brevetage des semences et des plantes, c'est la privatisation du vivant. Le même phénomène existe en matière d'élevage : privatisation du vivant et concentration de la propriété de ces animaux génétiquement modifiés (donc du pouvoir économique) entre les mains de quelques grosses multinationales⁵³. Cette logique de privatisation du vivant, de concentration des acteurs économiques, est extensible au secteur de la pêche et des eaux

* Les plus importants fabricants d'organismes génétiquement modifiés (OGM) sont aussi vendeurs d'herbicides. BASF, Bayer, Dow Chemical, DuPont, Monsanto et Syngenta se partagent les trois quarts du marché mondial des pesticides, une extension chimique de la propriété privée appliquée aux plantes.

maritimes. L'eau, un bien commun mondial et vital, est aussi devenu l'objet de spéculations boursières⁵⁴.

En France, huit coopératives sont présentes dans le classement 2019 des 25 entreprises ayant le plus gros chiffre d'affaires⁵⁵. Or, les coopératives agricoles ne sont pas des coopératives de salarié-es associé-es, mais des entreprises de transformation de matières premières agricoles créées pour servir les intérêts de leurs usagers : les agriculteurs. Elles sont devenues, pour la plupart, partie intégrante de grands groupes agroalimentaires qui servent les intérêts de leurs actionnaires financiers tout en communiquant sur la coopération entre agriculteurs et consommateurs⁵⁶. Par exemple, 70 % du lait collecté en France est transformé par seulement une dizaine de grands groupes industriels dits « coopératifs », dont Lactalis et Danone qui se disputent la première place sur le podium des acteurs mondiaux du lait. Les coopératives agricoles sont organisées via un institut qui développe une stratégie d'influence auprès des élus (parlementaires, élus locaux, etc.) pour défendre les intérêts de l'agro-industrie, comme des entreprises multinationales. De coopératif, elles n'ont que le nom !

Sodexo est l'un des plus gros fournisseurs mondiaux de services de restauration collective. L'entreprise se targue d'être le premier employeur français dans le monde, avec 427 000 employé-es et un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards d'euros. Son activité de restauration représente plus de la moitié de son chiffre d'affaires. Sodexo est présent dans les établissements scolaires de primaire, dans les collèges et lycées publics. Les espaces dans lesquels les prestations sont réalisées par Sodexo n'appartiennent pas à l'entreprise, ce sont des lieux donnés en délégation ou en gestion.

En France, le secteur des grandes surfaces alimentaires réalise un chiffre d'affaires global de 135 milliards d'euros par an partagé

entre seulement six enseignes. Auchan, Système U, Carrefour, Leclerc, Intermarché et Casino⁵⁷ représentent 90 % du marché de la grande distribution. Cette situation de quasi-monopole favorise les ententes pour imposer des prix en défaveur des productrices et producteurs, exploiter les salarié-es de la transformation et de la distribution, sans répercussion sur les consommateurs et au seul profit des enseignes. L'alimentation représente l'un des secteurs les plus lourds en franchise avec 19 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2016. Or, derrière les petites supérettes, c'est le même grand groupe qui, dans une logique de propriété privée lucrative, perçoit les loyers et impose ses règles du jeu au détriment des franchisés⁵⁸.

Par ailleurs, chacun de ces géants de la grande distribution possède une filiale immobilière, propriétaire de ses centres commerciaux⁵⁹. Les projets de construction et d'extension de centres commerciaux sont très nombreux en France, et les emplacements proposés sont immédiatement pris d'assaut, essentiellement par des franchises qui sont souvent les seules à pouvoir apporter les garanties financières exigées par les gestionnaires. Au-delà du marché de l'alimentation, par la propriété des murs de leurs magasins, ces multinationales sont aussi propriétaires lucratives des galeries marchandes dans lesquelles les grandes surfaces s'installent. Les centres commerciaux étant gérés comme des produits financiers, les loyers leur rapportent une manne. Comme les franchisés, les commerçants locataires de ces espaces subissent des conditions de travail particulièrement dégradées et voient leur loyer augmenter d'année en année⁶⁰. L'enrichissement par la propriété immobilière concerne aussi les grandes entreprises de la restauration rapide. McDonald's possède les murs des restaurants et prélève un loyer d'environ 20 % du chiffre d'affaires. La multinationale gagne plus d'argent grâce à ses loyers que par la vente de nourriture⁶¹.

Ainsi, pendant que la grande majorité d'entre nous se nourrit des aliments nocifs de la grande distribution et que des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs triment, quelques familles s'enrichissent sur le travail d'autrui. En une seule génération, les entrepreneurs du secteur sont devenus multimillionnaires, voire milliardaires⁶².

La propriété du foncier agricole, enjeu politique majeur

Nous avons un ami qui est paysan. Ses sœurs et lui ont hérité de la ferme et des terres de leurs parents. En conformité avec leurs convictions politiques, elles et lui ont fait don de leurs terres à l'association Terre de Liens, et lui se retrouve locataire. Cet ami raconte la gêne, le malaise dans lequel sont d'autres agriculteurs, pourtant engagés et militants, pour aborder la question de la propriété. Arrivant à la retraite, ces « paysans » se retrouvent propriétaires lucratifs : ils mettent en fermage leurs terres et touchent un loyer pour la simple raison qu'ils sont propriétaires. Ils vendent leur ferme et détiennent ainsi un capital constitué en partie grâce aux aides de la PAC qu'ils ont touchées durant des années et qui leur ont permis d'augmenter la valeur de leur ferme.

Le sujet de la propriété devient tabou, au risque sinon de révéler un trop grand écart entre les discours et les pratiques; de mesurer à quel point la propriété est une affaire d'hommes, donc de patriarcat⁶³. Plutôt que de mettre le sujet sous le tapis, ayons le courage de l'affronter⁶⁴ ! Cela nous permettra d'inventer ensemble des pratiques sociales subversives.

La colonisation, officielle ou officieuse, c'est aussi l'abolition des usages collectifs des terres arables au profit de la propriété privée. Bien que Jean-Jacques Rousseau ait écrit : « Les fruits sont à tous et la terre n'est à personne », l'accaparement des terres

cultivables a existé aussi loin qu'existe l'agriculture. Certains disent même que c'est l'agriculture qui a fait naître la propriété privée. La colonisation a été l'occasion pour des pays européens (dont la France) d'envahir et de s'approprier les terres arables et ressources naturelles un peu partout dans le monde. Le développement de l'agriculture intensive renforce la concentration des terres agricoles : moins d'agriculteurs, mais de plus grosses exploitations. Ainsi, en Europe, 2 % des fermes contrôlent plus de 50 % des terres agricoles⁶⁵. Aux États-Unis, Bill Gates est devenu le premier propriétaire de terres agricoles du pays⁶⁶. Le mouvement international Via Campesina indique qu'au Brésil, les petit-es paysan-nes sont responsables de 78 % de la production alimentaire. Elles et ils représentent 84 % des fermes, emploient trois fois plus de personnes que l'agriculture industrielle, mais ne contrôlent que 24 % des terres agricoles. Selon l'association Oxfam, les femmes représentent près de la moitié de la main d'œuvre agricole dans les pays surexploités, mais moins de 13 % d'entre elles possèdent la terre qu'elles cultivent.

L'urbanisation exponentielle que nous connaissons s'accompagne d'une réduction de la surface des terres cultivables. Les terres constructibles sont vendues plus cher que les terres agricoles, ce qui entraîne un blocage dans l'accès aux terres, les propriétaires attendant de pouvoir les vendre sous étiquette constructible.

Laura : Mes grands-parents avaient une maison en Bretagne, dans un village au bord de la mer. J'y ai passé de nombreuses vacances étant enfant. Il y avait un champ et puis ce champ a disparu, remplacé par un nouveau quartier bétonné et plein de résidences secondaires. Pas très longtemps après, l'école du village a fini par fermer faute d'élèves. Je me souviens que, lors d'une balade, ma mère, qui allait déjà là-bas étant petite, m'a montré tous les quartiers qui étaient des champs quand elle était enfant. Mes grands-parents s'y rendaient souvent mais n'habitaient pas là-bas. C'était leur résidence de vacances.

L'artificialisation des sols, c'est-à-dire la transformation d'un sol agricole ou forestier en espace bétonné, est liée à trois facteurs : la construction des grandes infrastructures de transport (les nouvelles lignes de TGV, les axes autoroutiers), le développement des zones commerciales et l'habitat individuel. La loi dite « de modernisation de l'économie » (2008) a facilité les ouvertures et les extensions de surfaces commerciales⁶⁷. Neuf nouveaux centres commerciaux sur dix ouvrent en périphérie des villes. Les grands groupes de la distribution alimentaire sont les premiers demandeurs de mètres carrés commerciaux. Les foncières qui construisent des centres commerciaux promettent des créations d'emplois, or l'argument est parfaitement infondé⁶⁸. Elles jouent aussi sur la promesse d'un site commercial respectueux de l'environnement. Mais qu'en est-il des milliers d'hectares de terres agricoles artificialisées ? L'Observatoire national de la biodiversité a calculé qu'entre 2006 et 2015, la France métropolitaine a perdu 590 000 hectares de terres agricoles et d'espaces naturels. Le nombre d'agriculteurs chute fortement et les terres agricoles se concentrent entre les mains de quelques gros exploitants avec un phénomène de spéculation foncière.

Les colonies françaises ont constitué de véritables laboratoires d'expérimentation en « aménagement du territoire ». Une première loi a été adoptée en 1917 au Maroc, alors sous protectorat français. L'occasion pour la classe bourgeoise de nous imposer son organisation de l'espace – l'organisation de nos vies. À ce sujet, Jean-Baptiste Vidalou écrit : « L'aménagement du territoire est une idéologie qui voudrait voir les espaces comme des surfaces homogènes, où toute friction serait lissée voire supprimée, le territoire autant que les résistances, les corps autant que les mémoires. »⁶⁹

**Vers la copropriété d'usage des outils de travail :
vive l'autogestion dans la filière alimentation !**

En système capitaliste, les propriétaires peuvent tirer un revenu de leur patrimoine sous forme de loyers, rentes, crédits et dividendes. Ils s'enrichissent simplement parce qu'ils sont propriétaires. C'est tout le principe de la propriété privée lucrative : quelques personnes détiennent le capital, donc les outils de travail, puisqu'il faut du capital pour créer une entreprise, puis en vertu de cette détention, ils captent la valeur produite alors qu'elle est le résultat de notre travail. Ils nous volent ! Ce sont les mêmes agents qui posent les règles du jeu sur le marché de l'emploi et sur celui des biens et services : ils décident de qui travaille et pour faire quoi.

Des pratiques permettant de sortir les terres agricoles de la logique capitaliste existent déjà :

– La mission du mouvement Terre de Liens, composé d'une foncière, d'une fondation et d'un réseau associatif, est tout à fait notable : acheter des terres agricoles pour les sortir du marché, car elles ne seront jamais revendues mais louées à des paysannes et paysans. Cependant, la logique de loyers reste une forme de propriété lucrative (avec une relation de dépendance entre le propriétaire et son locataire) et le financement pour acheter les terres repose sur de l'épargne, et non sur une cotisation sociale. De plus, les processus de prise de décision restent traditionnels.

– La Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) est aussi une pratique inspirante. C'est un office foncier qui attribue des « baux de carrière » aux paysannes et paysans qui s'installent. À leur retraite, les parcelles sont louées à d'autres⁷⁰.

– Une pratique du monde agricole, la coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), permet de socialiser la propriété d'outils onéreux. Cette mise en commun de matériel suppose également une organisation collective pour son utilisation : une

personne = une voix. À noter que même avec cette règle, l'organisation d'une CUMA n'est pas toujours égalitaire et dépend de la capacité des paysannes et paysans à s'organiser et décider ensemble dans l'intérêt du groupe.

– Dans le précédent chapitre sur les conditions de travail, nous avons souligné l'intérêt des organisations collectives sous forme de SCIC ou de SCOP et salué le succès des reprises d'usines par les salarié-es. Ces formes d'organisation du travail permettent aux salarié-es associé-es de devenir copropriétaires de leur outil et de s'autogérer. Les résistances pour garder les semences paysannes sont des luttes pour le maintien de la copropriété d'usage sur les graines, les plantes, la terre et l'eau. Nombre de ces luttes sont relayées et soutenues par la Via Campesina. Par ailleurs, les agricultrices et agriculteurs qui mettent en commun leurs terres pour travailler ensemble en petits groupes augmentent énormément leurs productions.

Kévin : Des voisins paysans pratiquent la transhumance entre leur ferme du Bocage (dans les Deux-Sèvres) et des prairies du marais poitevin. Propriété de la commune, les prairies sont pâturées par des vaches et chevaux. La gestion est collective, les paysannes et paysans se relayent chaque semaine pour surveiller le troupeau et ajouter ou enlever des animaux. Chaque année, les règles et la densité du troupeau sont discutées collectivement, en fonction notamment de la pousse de l'herbe.

Il y a un espace (le marais), un groupe (les paysans, la commune et le parc naturel) et des règles de fonctionnement. C'est ce groupe qui définit et rediscute régulièrement les pratiques de gestion des prairies.

Ce que nous appelons « copropriété d'usage » est à rapprocher de la notion de communs. Comme le dit Olivia dans un article sur le site de l'association Autogestion : « La pensée sur l'autogestion entretient de nombreuses parentés avec les recherches menées sur les biens communs en économie. Le travail d'Elinor

Ostrom constitue un canevas pour comprendre comment des communautés d'individus parviennent à s'auto-organiser pour gérer des ressources communes, dans certains cas plus efficacement que via le marché ou l'État. »⁷¹

Les leviers politiques de la propriété communale et la réforme agraire

La liste des communes françaises qui veulent développer l'agriculture sur leur territoire s'allonge. Toutes ont dû résoudre cette épineuse question du foncier, fondamentale pour l'installation de paysannes et paysans, car les obstacles pour l'accès à la terre sont nombreux : des exploitations trop grandes demandant trop d'investissement, des terrains de plus en plus chers, des propriétaires de terres agricoles qui refusent de vendre en espérant que leur terrain deviendra constructible et prendra de la valeur. Alors des communes agissent : achat de terres par la mairie, récupération de « biens vacants sans maîtres », c'est-à-dire de parcelles qui n'ont pas de propriétaire connu ou dont les propriétaires ne payent plus la taxe foncière depuis suffisamment longtemps pour que la collectivité puisse les récupérer. La métropole de Montpellier souhaitait redéployer l'agriculture sur son territoire par la reconquête du foncier délaissé. Elle a utilisé la procédure de mise en valeur des terres incultes qui permet de remettre sur le marché agricole des terres abandonnées par leur propriétaire. À Moëlan-sur-Mer, dans le Finistère, la municipalité a obligé 400 propriétaires à mettre en culture eux-mêmes leurs terres ou à les louer à des paysans, ce qui permettrait d'installer des paysannes et paysans en passant outre la pression foncière⁷².

Toutes ces initiatives communales sont louables⁷³. Néanmoins, il est indispensable de changer d'échelle pour sortir l'ensemble des terres agricoles de la propriété lucrative. L'échelle communale

peut sembler suffisamment petite pour garantir que la population continue à rendre des décisions, mais il n'est pas dit que le système représentatif soit la meilleure manière de pratiquer la démocratie. D'autre part, les phénomènes de concentration urbaine fortement accompagnés par les politiques publiques pour favoriser l'émergence de métropoles, ainsi que les réformes successives visant à transférer peu à peu le pouvoir des communes aux communautés de communes et aux agglomérations éloignent les décideurs de la population.

La question de l'accès au foncier a été et reste un enjeu économique majeur qui influence considérablement les équilibres politiques⁷⁴. La concentration des terres entre les mains de quelques colons fut l'un des ressorts à l'origine des mouvements décoloniaux du XX^e siècle. La plupart des réformes agraires ont été menées dans des pays ayant connu une révolution socialiste et l'instauration de régimes se réclamant du communisme⁷⁵. Le modèle de la réforme agraire planifiée par l'État a pris plusieurs formes : expropriation afin de créer une agriculture collectivisée (Cuba) ou intervention visant à créer des exploitations relativement égalitaires (Corée du Sud). Partout dans le monde, des paysannes et paysans luttent pour garder la liberté de semer et préserver l'accès aux terres qu'elles et ils cultivent. Ces paysannes et paysans sont notamment réunies au sein de la Via Campesina qui mène une campagne internationale pour une réforme agraire⁷⁶. L'histoire montre que la réussite des réformes dépend de la capacité des paysannes et paysans à se structurer en organisations indépendantes de l'État, comme le Mouvement des sans-terre au Brésil et les organisations paysannes en Afrique de l'Ouest⁷⁷.

Ainsi, la nationalisation à l'échelle d'un État n'est pas une solution satisfaisante car si la propriété n'est plus directement entre les mains des capitalistes, elle reste entre les mains des élus et des hauts fonctionnaires qui peuvent imposer aux collectifs de

travailleuses et travailleurs leurs conditions de travail, leur organisation et un lien de subordination. Il est aussi difficile de faire confiance à l'État comme structure garante de l'intérêt général, c'est pourquoi nous prônons le développement de la copropriété d'usage des outils de travail. L'organisation de la filière en copropriété d'usage permettra de repenser l'organisation du travail et d'instaurer de véritables coopératives où les travailleuses et travailleurs d'un même collectif pourront s'organiser en autogestion. Ce n'est plus un contrat de travail avec lien de subordination qui liera les personnes à leur emploi, mais leur envie de travailler ensemble et d'être coresponsables. Les caisses locales de Sécurité sociale de l'alimentation décideront quels collectifs de travail auront la propriété d'usage de ces biens via le processus de conventionnement*. Les caisses seront propriétaires des communs (terres et bâtiments agricoles, épiceries, laboratoires de transformation, cantines, etc.) sous une forme proche de la « nue-propriété », c'est-à-dire sans possibilité de s'enrichir par le simple fait d'être propriétaire et en laissant une marge de manœuvre réelle aux copropriétaires d'usage.

La copropriété d'usage et le salaire à vie garanti aux personnes travaillant dans les entreprises conventionnées seront aussi des outils pour briser les plafonds de verre (ou freins invisibles) que subissent aujourd'hui les femmes, les personnes racisées, les prolétaires dans la reconnaissance de leur travail, l'accès à des fonctions décisionnaires et à la propriété. Il est permis de rêver une nouvelle organisation du travail qui conscientise les rap-

* En matière de Sécurité sociale de la santé : une partie des professionnel·les et des médicaments sont conventionné·es, mais pas tou·tes, et la prise en charge financière n'est garantie que pour les actes de soin conventionnés. L'assurance maladie connaît de nombreuses limites à cause du gel des cotisations sociales, des décisions politiques qui conduisent à sa détérioration, et du fait que l'industrie pharmaceutique n'a pas été incluse dans le système de santé socialisé. Quelques acteurs privés lucratifs se gavent sur le dos de la Sécurité sociale, engendrant les scandales et les abus que nous connaissons. Il en serait tout autrement s'il existait une obligation pour les entreprises pharmaceutiques conventionnées d'être en copropriété d'usage et si nous avions gardé la main sur la gouvernance.

ports de domination et déploie des pratiques pour les combattre.

Décréter l'égalité ou mettre en place un salaire unique et des tâches tournantes ne suffit pas à créer de l'égalité concrète. Traversées par les rapports de domination, notamment patriarcaux et racistes, les coopératives à visée autogestionnaire ne sont pas exemptes de mécanismes d'exploitation du savoir et du travail des personnes les plus dominées socialement ou les moins légitimées. Elles sont dans la nécessité de lutter contre les inégalités structurelles et contre les effets d'invisibilisation et d'exploitation de leur travail. Dans les coopératives dites autogérées et égalitaires, les hiérarchies informelles agissent de façon d'autant plus forte que les inégalités se déploient partout où il y a des impensés. L'égalité n'est pas un état mais un processus. La répartition et l'égale reconnaissance du travail ne peuvent être poursuivies qu'en observant et en fabriquant une vigilance permanente aux effets des rapports de domination. Sans cette conscience et cette vigilance – et les moyens matériels qui en découlent –, les dominations se reproduisent⁷⁸.

Dès 1898, Rosa Luxemburg soulignait les contradictions potentielles des coopératives autogérées par les salarié·es associé·es dans une économie de marché capitaliste :

« Les coopératives de production sont des institutions de nature hybride au sein de l'économie capitaliste : elles constituent une production socialisée en miniature, qui s'accompagne d'un échange capitaliste. Mais dans l'économie capitaliste l'échange domine la production ; à cause de la concurrence, il exige, pour que puisse vivre l'entreprise, une exploitation impitoyable de la force de travail, c'est-à-dire la domination complète du processus de production par les intérêts capitalistes. Pratiquement, cela se traduit par la nécessité d'intensifier le travail, d'en raccourcir ou d'en prolonger la durée selon la conjoncture, d'embaucher ou de licencier la force de travail selon les besoins du marché, en un mot de pratiquer toutes méthodes bien connues

qui permettent à une entreprise capitaliste de soutenir la concurrence des autres entreprises. D'où, pour la coopérative de production, la nécessité, contradictoire pour les ouvriers, de se gouverner eux-mêmes avec toute l'autorité absolue nécessaire et de jouer vis-à-vis d'eux-mêmes le rôle d'entrepreneurs capitalistes. [...] La coopérative ne peut assurer son existence au sein de l'économie capitaliste qu'en supprimant la contradiction qu'elle recèle entre le mode de production et le mode d'échange, en se soustrayant artificiellement aux lois de la libre concurrence. Elle ne peut le faire qu'en s'assurant par avance un marché, un cercle constant de consommateurs. »⁷⁹

Avec la Sécurité sociale de l'alimentation, la filière conventionnée réunira des collectifs de travail en copropriété d'usage dans lesquels les personnes auront un salaire à vie et une clientèle garantie. La Sécurité sociale de l'alimentation assurera le versement d'une allocation mensuelle à l'ensemble de la population qui ne pourra être dépensée qu'auprès de ces coopératives. Elles bénéficieront d'un marché dédié, sorti du secteur marchand capitaliste. Par ailleurs, il sera possible de s'organiser entre personnes dominées, de monter nos propres collectifs de travail dans le secteur alimentaire, puisque la capacité matérielle de créer un collectif de travail sera ouverte via l'investissement.

III. LA GOUVERNANCE QUI DÉCIDE DE CE QUE NOUS MANGEONS ?

Laura : Dans mon parcours militant, j'ai connu la prise de décisions collectives réellement concertées, la distribution explicite et tournante des rôles et des pouvoirs, l'organisation des tours de parole en réunion avec un temps limité pour parler, le souci de transmettre aux nouvelles et nouveaux l'histoire et le fonctionnement du collectif, etc.

À l'occasion d'un atelier sur « la prise de parole en collectif », un camarade a raconté comment, en Équateur, certains groupes ont le souci de sortir du bavardage pour réellement être dans l'intelligence collective. Au début de la réunion, chaque participant-e prend trois haricots. Quand une personne souhaite s'exprimer, elle pose un haricot au milieu, signe qu'elle compte alimenter la discussion, nourrir les échanges. Toutes ces règles de fonctionnement contribuent indéniablement à « faire culture commune », à créer un fort lien de confiance et de respect entre les membres du groupe. Ce n'est pas suffisant ! Il y aurait beaucoup à dire sur l'inégalité dans l'accès à la parole, les implicites cachés dans les « détails », le travail invisible. Cependant, cette mise au travail sur la recherche d'un fonctionnement collectif réellement horizontal, sans omettre la nécessité d'être efficaces dans l'action, contribue à subvertir nos pratiques sociales, ce qui est indispensable pour mener la révolution sociale.

Sur les plans économique et politique, c'est la classe bourgeoise qui dicte ses lois et impose ses choix en possédant les entreprises et le pouvoir de décider où investir. Tout ceci est renforcé par l'impact de la financiarisation et des dynamiques supranationales qui induisent un sentiment d'évanescence lorsqu'il

s'agit de savoir qui est responsable, qui dirige et qui décide. Les politiques publiques menées localement et internationalement servent dans l'ensemble admirablement bien les intérêts capitalistes et impérialistes.

La filière alimentation est dominée par quelques gros acteurs qui, chacun dans son secteur, ne cessent de grossir avec le jeu des fusions-acquisitions, imposent leurs règles du jeu, éliminent les concurrents trop petits et ont des pratiques de collusion d'intérêts. Ils sont organisés en instituts et autres instances qui servent de paravent aux pressions exercées sur les dirigeants du monde entier et à leur intronisation dans les institutions supranationales pour dicter leurs règles et s'assurer que leur pouvoir n'est pas attaqué.

L'objectif est de changer la donne, de prendre le pouvoir plutôt que de le laisser à d'autres. La gestion des caisses de Sécurité sociale entre 1946 et 1967 a été une première étape ; c'est d'ailleurs la première chose que de Gaulle, encouragé par le patronat, s'est empressé de casser⁸⁰. Nous sommes capables de nous organiser et de penser nos propres intérêts, nous n'avons pas besoin d'une élite éclairée pour le faire. Il est grand temps de retirer le pouvoir à la classe bourgeoise et de le mettre entre les mains de celles et ceux qui travaillent et qui, pour l'instant, ne possèdent pas, donc ne décident pas. Parce qu'elle concerne tout le monde et nous est vitale, l'alimentation est un secteur tout indiqué pour mener cette transformation sociale.

Des politiques publiques au service des intérêts de l'industrie agroalimentaire

Il existe une collusion réelle et fort dangereuse entre les dirigeants publics et les puissances économiques : difficile de faire la différence entre les intérêts des multinationales et les politiques menées par les gouvernements. Le rapport « Combattre Monsanto, résistance populaire au pouvoir de l'industrie agroalimentaire à l'heure de l'économie verte et du changement climatique » analyse en détails les politiques publiques menées au service de la multinationale Monsanto malgré des résistances populaires à travers le monde⁸¹.

L'industrie agroalimentaire et les grosses exploitations agricoles sont puissantes et bien organisées. Elles influencent les politiques publiques afin de protéger leurs intérêts, y compris sur le volet répression. Ainsi, en 2019 a été créée la cellule Déméter, fruit d'une convention de partenariat conclue entre le ministère de l'Intérieur, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA, le syndicat agricole majoritaire aux élections professionnelles) et le syndicat Jeunes Agriculteurs (proche de la FNSEA)⁸².

Des scientifiques peu scrupuleux sont également utilisés pour mener des études en faveur de l'industrie agroalimentaire ou pour discréditer des études leur étant défavorables. C'est par exemple le cas des scientifiques qui travaillent pour le compte de l'International life science institute (ILSI), une « organisation internationale de défense des intérêts économiques des secteurs de l'agroalimentaire et de l'agrochimie par la science », selon la journaliste Stéphane Horel⁸³. Dans son excellente enquête sur la prolifération des algues vertes en Bretagne, Inès Léraud démontre à quel point les politiques sont au service de l'industrie agroalimentaire et comment les intérêts économiques prennent le dessus sur l'intérêt général⁸⁴. Ces entreprises intimident les journalistes d'investigation par voies légales (plaintes

en diffamation⁸⁵, dépréciations publiques, retrait de subventions publiques, etc.) et illégales⁸⁶.

Les effets de ce puissant système d'influence sont palpables dans l'actualité. Le gouvernement français est récemment revenu sur l'interdiction des néonicotinoïdes, une famille d'insecticides accusée de contribuer à la disparition des pollinisateurs. Malgré un recours en justice porté par différentes organisations associatives et syndicales⁸⁷, l'usage de néonicotinoïdes dans la filière de la betterave sucrière est à nouveau légal.

Les dirigeants des pays colonisateurs favorisent allègrement les intérêts des multinationales en adoptant des politiques publiques d'incitation à l'exportation, obligeant les pays surexploités à importer, au mépris de la souveraineté alimentaire. Les habitants des villes dépendent du commerce pour leur alimentation de base. L'urbanisation croissante augmente le nombre de personnes concernées et accentue le risque majeur d'insécurité alimentaire en cas de perturbation grave de ce commerce. C'est ce qui s'est produit en 2007-2008 : les prix mondiaux des aliments de base (blé, riz, maïs) ont brutalement et fortement augmenté provoquant une crise alimentaire mondiale. Il ne s'agissait pas de pénuries, mais de mouvements spéculatifs entraînés par la crise du crédit immobilier aux États-Unis. Ces hausses brutales ont provoqué des émeutes de la faim dans la population urbaine de plusieurs régions du monde (Égypte, Afrique subsaharienne, Caraïbes, etc.)⁸⁸. Les réponses politiques n'ont pas inversé la tendance. Les États continuent d'abaisser les droits de douane agricoles et beaucoup ont offert un accès préférentiel aux marchés par le biais d'accords bilatéraux⁸⁹.

L'État français continue d'inciter les entreprises agroalimentaires françaises à exporter. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a ainsi publié un « plan stratégique export 2018-2022 » dans lequel il est indiqué que le secteur agroalimentaire

est le troisième poste d'excédent commercial de la France en 2019. Le rapport regrette que seulement 25 % des entreprises agroalimentaires françaises exportent, alors que c'est le cas de 80 % de leurs concurrentes allemandes. Ces politiques d'exportation sont délétères et font de l'alimentation une marchandise comme une autre, qui n'a plus vocation à nous nourrir.

Écologie et santé publique : quand l'alimentation nous empoisonne

Le fonctionnement de l'industrie agroalimentaire et son modèle d'agriculture intensive qui dominent le système alimentaire détruisent la planète et contribuent largement à la catastrophe climatique que nous connaissons. Dans les années 1950, la mise en place et le déploiement de ces techniques agricoles ont pu se faire au nom de la lutte contre la malnutrition (à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, les épisodes de famine touchaient le monde entier, y compris les pays colonisateurs). Aujourd'hui, cet argument ne tient plus, et il est manifeste que cette agriculture ne sert qu'un seul et unique intérêt : générer encore et toujours plus de profits. Il en est de même pour le reste de la filière : l'industrie de la viande, par exemple, est source de nuisances écologiques majeures. Dans son rapport « Mordue de viande, l'Europe alimente la crise climatique par son addiction au soja », l'association Greenpeace explique comment l'agriculture industrielle est à l'origine des deux tiers de la déforestation en Amérique du Sud, en partie à cause de l'augmentation de la demande de terres pour la culture du soja et l'élevage de bétail. L'Union européenne (UE) est le deuxième importateur mondial de soja derrière la Chine : 87 % du soja utilisé dans l'UE est destiné à l'alimentation animale. L'ensemble du secteur de l'élevage représente environ 60 % des émissions directes de gaz à effet de serre liées à l'agriculture. Les procédés de transformation de matières premières alimen-

taires en produits finis sont source de pollution. Les transports de marchandises alimentaires d'un bout à l'autre de la planète sont également une cause majeure de pollution, que ce soit le transport maritime ou les transports routiers⁹⁰.

Le sujet de l'alimentation nous montre à quel point il n'est pas possible de se dire « écologiste » sans combattre le système capitaliste. Le système économique dans lequel nous évoluons à ce jour repose sur le mythe de la croissance illimitée : produire encore et toujours plus pour vendre encore et toujours plus et engranger du profit, toujours du profit. Si nous admettons collectivement qu'une bonne partie de ce qui est produit par le système, y compris en matière d'alimentation, est inutile voire nocif – pour les personnes qui travaillent, pour notre santé et pour notre planète⁹¹ –, la proposition de sortie du système capitaliste que nous développons ici sous la forme d'une Sécurité sociale de l'alimentation prend toute sa dimension écologique.

L'alimentation n'est pas seulement une affaire d'environnement, c'est aussi une question de santé publique. Les pesticides, herbicides et insecticides utilisés par l'agro-industrie ont une influence considérable sur la santé humaine et celle de l'ensemble des êtres vivants sur Terre⁹². En tant qu'anciennes colonies françaises, les Antilles sont un exemple criant de la collusion qui existe entre puissances politiques et économiques, au mépris de la population. Alors même que les pouvoirs publics connaissaient la dangerosité pour la population antillaise de l'utilisation du chlordécone, ils ont maintenu son usage dans les bananeraies dans l'intérêt de quelques familles béké. Aujourd'hui, les sols et les rivières sont pollués et plus de 90 % de la population de Guadeloupe et de Martinique est contaminée. Cela s'inscrit dans la continuité de l'histoire des Antilles françaises faite d'esclavage et de déshumanisation par les blancs d'une population noire au service de leurs intérêts purement lucratifs⁹³.

La concentration d'élevages intensifs porcins en Bretagne favoriserait les cancers et maladies cardio-vasculaires à cause des émissions élevées d'ammoniac, provoquant ainsi des milliers de morts selon l'enquête menée par le média indépendant *Splann*!. Le glyphosate, molécule présente dans de nombreux herbicides, est soupçonné d'être fortement cancérigène, mais d'autres études qualifiées de scientifiques soutiennent que le lien de causalité n'est pas prouvé. Certaines institutions telles que l'agence de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé (CIRC) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) se basent sur des études publiées dans des revues scientifiques, relues par des pairs, alors que les agences réglementaires, nationales ou européennes, fondent leur avis surtout sur des études non publiées, commandées ou réalisées par les fabricants de pesticides. Seulement 1 % des études industrielles révèlent un effet génotoxique, contre 70 % des études scientifiques publiées dans des revues à comité de lecture⁹⁴. Là encore, il est évident que les intérêts économiques de l'agrobusiness biaisent complètement la fiabilité des études réalisées sous son patronage, et que les États et l'Union européenne mettent des œillères pour ne pas s'opposer aux entreprises agroalimentaires.

La manière dont on se nourrit influence fortement notre santé. Dans son livre *Histoire du sucre, histoire du monde*, James Walvin explique en détails comment l'industrie agroalimentaire a envahi nos cuisines et nos supermarchés avec des produits ultratransformés et gavés de sucre⁹⁵. Elle est jugée responsable de la progression du diabète de type 2 à cause de ses produits trop gras et trop sucrés. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte régulièrement sur la progression de cette maladie qui aggrave d'autres pathologies comme le Covid-19, l'insuffisance rénale, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et les maladies cardiaques. Le *Financial Times* a rendu public un rapport interne de

l'entreprise Nestlé qui constate que, entre les eaux aromatisées sucrées, les plats ultratransformés et les céréales, seuls 37 % des produits vendus par la firme sont bons pour la santé⁹⁶. Malgré ces révélations, ses actions en bourse atteignent des sommets.

Le succès de ces produits, de faible valeur nutritive et à haute teneur en sucre ajouté, repose sur leur prix et sur la publicité. Ce sont surtout les enfants qui subissent le battage marketing. Ces produits donnent aussi la possibilité d'avoir des aliments en conserve, des plats préparés qui deviennent le régime alimentaire moderne. Ils sont facilement accessibles et rendent le travail de cuisine moins pénible, car ils sont disponibles au supermarché et n'ont qu'à être réchauffés avant d'être consommés. Le travail de cuisine, gratuit et essentiellement assuré par les femmes, devient alors compatible avec le peu de temps dont nous disposons hors de l'emploi. Il n'est pas nécessaire de faire ses courses dans des magasins différents et de prendre le temps de cuisiner.

Les communications politiques qui nous invitent à « manger, bouger » ou qui obligent les publicitaires nous vantant les mérites de produits ultratransformés à rajouter un bandeau « mangez 5 fruits et légumes par jour » font pâle figure face à l'ampleur et la gravité du phénomène. La réglementation n'empêche pas les multinationales de produire et de vendre de la malbouffe. Ne nous laissons pas aveugler par leurs techniques marketing toujours plus sophistiquées. Outre le travail d'investigation mené par quelques courageuses journalistes, l'association Les Amis de la Terre et la Confédération paysanne organisent chaque année le prix Pinocchio afin de récompenser la multinationale la plus habile en matière de *greenwashing*, ou discours écologique de façade.

De nombreuses études scientifiques insistent sur les évolutions techniques qui permettraient de nourrir l'ensemble de la population en France, en Europe et à travers le monde, tout en étant respectueuses du vivant⁹⁷. Mais ces études ne s'attaquent

qu'à l'aspect technique du problème et occultent les dimensions économique et politique comme les conditions de travail, l'accès au foncier et à la copropriété, et les enjeux démocratiques.

Modifier la filière alimentation pour supprimer ses impacts nocifs en matière de santé publique et permettre à l'ensemble de la population d'accéder à des aliments sains est aussi une manière de prendre soin de notre système de santé. Les principaux problèmes rencontrés par l'assurance maladie sont le gel des cotisations sociales et les politiques publiques de restrictions budgétaires entraînant une casse de l'accès aux soins. Si les maladies provoquées par la malbouffe venaient à diminuer, personne ne s'en plaindrait, et surtout pas les personnes les plus touchées, majoritairement concentrées dans les franges les plus appauvries et racisées de la population.

Avec la mise en place d'une Sécurité sociale de l'alimentation, l'ensemble de la population s'approvisionnera auprès d'une filière non capitaliste via les commerces alimentaires et la restauration collective. Cette filière sera encadrée par des critères de conventionnement et pourra se développer grâce à l'investissement socialisé.

Créons des caisses de Sécurité sociale de l'alimentation et mettons en place des critères de conventionnement

L'une des révolutions majeures du régime général de Sécurité sociale repose sur la gestion des caisses par les travailleuses et travailleurs eux-mêmes (via leurs représentants syndicaux). En 1946, les conseils d'administration des caisses comptaient trois quarts de salarié-es et un quart d'employeurs, répartition révélatrice du rapport de force entre bourgeoisie et salariat. Les premières élections eurent lieu le 24 avril 1947 et la Confédération

générale du travail (CGT) fut majoritaire jusqu'en 1962. Très vite, l'État et le patronat attaquèrent ce modèle. En 1967, de Gaulle finalisa la mise en œuvre du paritarisme avec une gestion assurée pour moitié par les syndicats patronaux et pour moitié par les syndicats de salarié-es. En parallèle, l'État s'immisça progressivement dans la direction des caisses jusqu'à en prendre le contrôle⁹⁸. C'est aussi en 1967 que les trois branches du régime général (santé, retraite, famille) furent scindées, supprimant la possibilité d'équilibrer les budgets d'une branche à l'autre. Diviser pour mieux régner. Avant de réduire nos salaires par le gel puis la baisse des taux de cotisations sociales, le gouvernement et le patronat ont mené la bataille pour le pouvoir de décision.

Nous luttons donc pour la mise en place d'une véritable démocratie sociale qui nous donne du pouvoir sur l'organisation de la société en termes de production, de travail, d'investissement. Le régime général de Sécurité sociale a ouvert la perspective d'une société où :

- Toute la valeur ajoutée est socialisée et reconnue comme résultant du travail de toutes et tous.
- Les décisions relatives à qui produit quoi et comment la valeur ajoutée est distribuée sont prises collectivement.

En référence à la conquête de 1946 qui permit à la CGT d'administrer le régime général, la gestion des caisses de Sécurité sociale de l'alimentation devra faire l'objet d'une attention particulière afin de garantir un espace réellement démocratique tenant compte des rapports de domination à l'œuvre dans la société pour en réduire les effets.

La Sécurité sociale de l'alimentation sera composée d'un réseau de caisses implantées à l'échelle de bassins de vie et en connexion les unes avec les autres pour l'approvisionnement des productions qu'elles n'ont pas sur leur territoire et la distribution des surplus. Elles réuniront habitant-es et salarié-es des collectifs

de travail conventionnés. La prise de décision se fera, si possible, par participation directe. Pour la gestion des caisses, nous proposons le tirage au sort de personnes désignées pour un mandat non renouvelable d'une certaine durée avec, pour les habitant-es amené-es à siéger, une rémunération en reconnaissance du travail fourni.

Le tirage au sort et la rémunération des personnes amenées à siéger sont la garantie de ne pas reproduire ce que le système représentatif actuel nous donne à voir : des hommes blancs bourgeois qui occupent l'essentiel des lieux de prise de décision.

Pour une bonne formation des personnes désignées pour siéger, il sera utile d'avoir un temps de tuilage entre les mandataires sortants et les entrants, et un renouvellement des sièges par étape afin de mélanger celles et ceux dont le mandat touche à sa fin et celles et ceux venant d'être nommé-es. Dans cette formation, une attention particulière sera portée aux rapports de domination et aux impensés avec lesquels nous fonctionnons en collectif.

La mise en place de critères de conventionnement sera incontournable afin de garantir le déploiement de la filière alimentation conventionnée hors du système capitaliste : les entreprises seront composées de salarié-es copropriétaires d'usage de leur outil de travail et la valeur ajoutée créée sera socialisée puisque versée dans le budget de la Sécurité sociale. Les salarié-es percevront un salaire à vie versé par les caisses, qui définiront aussi des critères de conventionnement locaux pour assurer une adaptation aux besoins territoriaux.

Nous insistons sur la nécessité de penser le système alimentaire dans sa globalité, or la démocratie repose notamment sur la prise collective de décision à une échelle « à taille humaine ». Si notre grille de lecture est systémique et globale, notre proposition à visée internationaliste repose pour l'instant sur le modèle du régime général de Sécurité sociale française. Comment pen-

ser le dépassement des frontières? La vraie transformation ne pourra être que supranationale, c'est pourquoi nous envisageons la possibilité de créer des caisses de Sécurité sociale de l'alimentation et des collectifs de travail conventionnés hors des frontières administratives de la France. Des luttes devront avoir lieu au-delà du territoire français, entre autres pour étendre la cotisation sociale liée à ce système.

Les caisses de Sécurité sociale de l'alimentation seront aussi amenées à investir pour développer la filière. À travers cette mission, c'est bien un processus démocratique qui décidera du sens dans lequel nous souhaitons orienter le système alimentaire : favoriser une agriculture plus respectueuse du vivant, par exemple, ou privilégier la production, la transformation et la distribution d'alimentation locale, ou encore lutter contre les inégalités territoriales.

Nous avons beaucoup à apprendre des expériences communalistes qui ont lieu dans le monde. Michel Besson nous en parle dans un article intitulé « Vous avez dit "démocratie alimentaire"? » :

« Dans les années 80, je suis parti vivre 4 ans dans les Andes, en Colombie, et c'est là où j'ai vraiment redécouvert l'importance de la démocratie alimentaire, c'est-à-dire le droit des citoyens à décider eux-mêmes non seulement de leur alimentation mais aussi de ses modes de production, c'est-à-dire d'agriculture, de transformation et de distribution.

Les indiens paeces parmi lesquels je vivais résistaient depuis 5 siècles à l'invasion de la société qu'ils appellent "occidentale". Malgré la répression et les maladies qui ont décimé ces peuples, les survivants sont arrivés à conserver leurs langues et leurs coutumes. Ils revendiquent le respect de leur culture, entre autre alimentaire, et leur mode communautaire d'organisation

en général. Par exemple, la propriété privée est exclue : pas question qu'un individu s'approprie la terre, le sous-sol, l'eau, le soleil ou l'air dont nous vivons et qui n'appartiennent qu'à notre mère "nature"! Les terrains sont répartis, chaque année, selon les besoins des familles.

Ces quechuas ou aymaras refusent le productivisme, le pillage des ressources naturelles, la mécanisation à outrance et le consumérisme. Pour cette communauté, le respect de la nature et de tous les êtres vivants était et reste la principale règle. [...]

Le régime politique représentatif tel qu'il s'applique aujourd'hui confisque la démocratie. La citoyenneté ne se résume pas à un vote tous les cinq ou six ans. Sans participation active et permanente des citoyen-ne-s et sans propositions conçues de façon collective, la révolution démocratique est impossible. Il s'agit de réinventer la démocratie à l'échelle des communautés locales. »⁹⁹

En attendant, nous avons bien du mal à trouver des exemples actuels d'exercice du pouvoir qui s'apparentent à ce que nous entendons par « démocratie ». Les systèmes de domination qui nous oppriment et nous exploitent rendent difficile la perspective d'un pouvoir au service de l'intérêt commun. Un fonctionnement collectif désirable ne pourra émerger que de l'articulation entre cinq piliers interdépendants : travail, propriété, gouvernance, investissement et but.

IV. L'INVESTISSEMENT

COMMENT ÇA MARCHE ?

QUI A LA MAIN ? POURQUOI

EST-CE IMPORTANT ?

Laura : À mon arrivée dans l'association Réseau Salarial, lors d'un rassemblement national, un appel a été lancé pour rejoindre le groupe de travail « caisses d'investissement ». Je me suis tournée vers mon voisin (un chouette type que je connaissais un peu) et j'ai dû dire un truc comme : « C'est quoi ce sujet hyper technique et pas du tout enthousiasmant ? » ; il m'a répondu : « Mais si, c'est génial ! C'est réfléchir à comment se passer des banques et des actionnaires ! ». Pourquoi ce mot « investissement » me rebutait-il autant ? Je ne me l'explique pas, mais j'ai remarqué que j'étais loin d'être la seule à ressentir un tel rejet pour un terme qui résonne un peu trop « économiste » au sens technocratique du terme, alors que ce qu'il recouvre est éminemment politique !

D'un point de vue économique, l'investissement est l'argent qui est mis dans une entreprise ou un système de production pour lui permettre d'exister, de se développer ou de se transformer. Par conséquent, il faut des moyens pour investir. En système capitaliste, l'investissement vise l'enrichissement de celui qui apporte l'argent, qui met ses capitaux en jeu (sauf quand il s'agit d'argent public). Le recours aux banques et aux actionnaires est un passage quasi obligé pour toute personne ou collectif qui souhaite créer son entreprise. C'est aussi l'outil utilisé par les États pour financer de grands projets ou influencer la production. Les choix d'investissement sont des décisions politiques qui façonnent pour longtemps le fonctionnement de nos sociétés.

Il n'y a rien de surprenant à ce que les choix d'investissement faits par les actionnaires et les banques visent une rentabilité maximale et à court terme. Il est en revanche regrettable de constater que les politiques publiques servent le même objectif au profit d'acteurs privés. En matière d'alimentation, les politiques menées par les États colonisateurs et leurs institutions internationales visent à favoriser les investissements de leurs multinationales dans les pays surexploités, au détriment de ces derniers.

Comme dans tout secteur d'activité, les personnes qui souhaitent démarrer ou développer une activité professionnelle dans la filière alimentation ont besoin de capital. Ainsi, la plupart s'endettent auprès des banques pour acheter des terres, un fonds de commerce ou des machines, ce qui les rend économiquement dépendantes puisqu'il faut rembourser le prêt avec les intérêts.

La dette comme outil d'asservissement

Suite à la Seconde Guerre mondiale et aux mouvements de décolonisation, les banques occidentales proposent de nombreux prêts aux gouvernements des pays décolonisés, dits « en développement », pour investir et financer leur modernisation. Priorité est donnée à l'exploitation accélérée des ressources naturelles et des produits agricoles de rente (café, cacao, coton, thé, arachide, sucre, etc.). Les prêts favorisent la mécanisation et permettent d'augmenter les volumes de production, donc les volumes d'exportation. Incités par les banques occidentales, la plupart des pays surexploités se spécialisent dans quelques produits d'exportation et empruntent massivement à de faibles taux d'intérêt, donc fortement incitatifs, ce qui les rend vulnérables aux évolutions du marché.

Le choc pétrolier de 1973 entraîne une récession globale dans les États colonisateurs. La baisse du prix des matières premières,

conjuguée à une hausse vertigineuse des taux d'intérêt, place en situation d'insolvabilité les gouvernements concernés par l'emprunt. La crise de la dette touche le Mexique en 1982, puis la plupart des pays sud-américains, asiatiques et africains. Les institutions financières internationales – Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI) – ont alors la tâche d'ajuster l'économie des pays endettés afin que les banques des pays colonisateurs soient remboursées.

Le FMI propose aux pays endettés de leur apporter sa garantie afin de leur permettre l'accès aux capitaux internationaux, mais à la condition de mettre en place un plan d'ajustement structurel dont le but est de dégager des ressources financières pour le remboursement des prêts. Les principales mesures exigées sont : une production agricole toute entière tournée vers l'exportation ; l'ouverture totale des marchés par la suppression des barrières douanières ; l'austérité budgétaire et la réduction des dépenses ; la privatisation massive des entreprises publiques¹⁰⁰. L'impact des plans d'ajustement structurel est fortement critiqué. Le but du FMI n'est pas d'atténuer les effets de la crise économique sur les populations les plus fragiles, mais de garantir aux créanciers qu'ils seront remboursés en priorité. De plus, les emprunts et les politiques d'ajustement structurel ont ouvert des marchés pour les produits d'exportation venant des États colonisateurs.

La dette révèle des mécanismes économiques et des choix politiques de type néocolonial de la part des États occidentaux, des banques privées et de la Banque mondiale. Il s'agit d'un appauvrissement organisé. Une hypothétique annulation ne suffira pas : c'est tout un système économique et politique qui est en cause. Les politiques dites d'austérité ou de rigueur subies par certain-es et les « ajustements structurels » subis par d'autres relèvent de la même logique : un système au service des intérêts capitalistes permettant d'accumuler un maximum de richesses au détriment des biens publics¹⁰¹.

L'ONG GRAIN a analysé les subventions versées entre 2003 et 2020 par la fondation Bill et Melinda Gates en faveur de l'alimentation et de l'agriculture. La fondation affirme que 80 % de ses subventions sont destinées aux agriculteurs africains, mais la majorité finit en Amérique du Nord et en Europe. En effet, elles privilégient les technologies développées par les centres de recherche et les grandes entreprises des pays colonisateurs puis vendues à des agriculteurs pauvres des pays surexploités, sans tenir compte des connaissances, des technologies et de la biodiversité dont ces paysannes et paysans disposent déjà. Les semences paysannes représentent 80 à 90 % du total des semences utilisées en Afrique. La fondation finance beaucoup d'initiatives visant à les remplacer. L'un des plus importants bénéficiaires de subventions de la fondation Gates est une organisation de plaidoyer très médiatisée appelée l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). L'AGRA met en place, finance et promeut des réseaux d'entreprises productrices de pesticides et de semences. Elle exerce une influence active auprès des gouvernements africains pour qu'ils mettent en œuvre des politiques favorables aux entreprises de semences et de pesticides, telles que le brevetage des semences ou les réglementations autorisant les organismes génétiquement modifiés (OGM). Le résultat est néfaste pour la classe paysanne africaine et pour la planète¹⁰². L'Alliance for food sovereignty in Africa (AFSA) se bat contre cet « agro-colonialisme », véritable guerre à l'autonomie et aux savoir-faire de la paysannerie¹⁰³. En Inde, les conséquences tragiques de cette politique se sont traduites par des milliers de suicides de paysans¹⁰⁴.

Par ailleurs, en juillet 2019, l'association Oxfam publiait un document d'information intitulé « Inégalités de genre et insécurité alimentaire » dans lequel il est démontré qu'en matière agricole, les projets d'investissement renforcent plutôt qu'ils ne transforment la répartition générée du travail. Les femmes continuent à

occuper des emplois précaires et souvent informels, elles sont toujours sous-représentées dans les coopératives et les organisations de travailleurs agricoles. Elles éprouvent des difficultés à accéder au crédit, elles sont exclues des programmes d'agriculture contractuelle, ce qui les empêche de bénéficier des innovations agricoles. Les investissements étrangers tendent à consolider les inégalités existantes en matière de propriété et de contrôle fonciers, en ne travaillant qu'avec des hommes qui disposent de droits fonciers officiels.

La filière alimentation se financiarise via les fonds de capital-investissement et les fonds souverains. Les flux financiers destinés à l'agriculture sont de plus en plus institutionnalisés et souvent privés. Aujourd'hui, au moins trois cents fonds de capital-investissement sont spécifiquement orientés vers l'alimentation et l'agriculture. Parmi ceux-ci, deux cents se concentrent sur les terres agricoles (acquisition ou exploitation de fermes). D'autres font des achats dans l'alimentation et l'agriculture, plus en aval (transformation, distribution et service)¹⁰⁵.

Là encore, au lieu de combattre ce type de pratiques, les États colonisateurs en rajoutent. Les fonds dits « souverains » sont des institutions nationales créées par des États qui disposent de ressources monétaires en surplus et cherchent à les investir dans le monde entier. La France a créé un fonds stratégique d'investissement disposant de 28 milliards de dollars. Le plus souvent, de tels fonds n'ont aucune expertise en matière agricole. Lorsqu'ils s'approprient de grandes superficies de terres cultivables, ils chargent des opérateurs privés d'intervenir en leur nom ou créent des structures ad hoc¹⁰⁶.

En France, la PAC et les politiques publiques poussent à l'endettement. Depuis les années 1950, l'agriculture s'est mécanisée, imposant aux agriculteurs et agricultrices d'investir toujours plus pour l'achat de nouveau matériel, pour l'agrandissement de

leur ferme et le recours à l'élevage dans des bâtiments hors-sol¹⁰⁷. De plus, l'industrialisation de l'agriculture s'est accompagnée de l'usage de produits toxiques.

La création du Crédit agricole fait partie de ces entourloupes majeures orchestrées par les pouvoirs publics au profit d'intérêts privés lucratifs. À la fin du XIX^e siècle, cette banque se voulait coopérative et avait vocation à favoriser l'investissement des agriculteurs. Aujourd'hui, il est évident qu'elle se comporte comme une banque ordinaire. Elle est d'ailleurs régulièrement épinglée par les associations de défense de l'environnement et poursuivie en justice par des clients qui dénoncent ses malversations.

Les normes mises en place par les pouvoirs publics mettent directement en difficulté les petites fermes, obligées de s'endetter pour s'aligner sur les nouvelles règles. Elles permettent surtout aux produits agricoles de traverser la planète sans mettre en péril les intérêts industriels et de rassurer les consommateurs à peu de frais. La mise en place de normes n'a pas empêché la crise de la vache folle, les algues vertes ou les lasagnes de cheval¹⁰⁸.

L'industrie agroalimentaire favorise la domination des distributeurs sur les productrices et producteurs, les aliments ultra-transformés, mal produits, mauvais pour la santé. À côté de cette industrie, des paysannes et paysans fonctionnent autrement, de manière bien plus respectueuse des humains et des ressources naturelles. Mais les pouvoirs publics, via l'établissement de normes, le fléchage des subventions (la PAC), les politiques de défiscalisation (l'aide alimentaire), favorisent le modèle agro-industriel au détriment des autres.

La répartition des aides agricoles est « facteur de fortes inégalités ». C'est la Cour des comptes elle-même qui le dit dans un rapport d'octobre 2018¹⁰⁹. Cette politique d'aides à l'hectare date de 1992 et a reconfiguré le paysage agricole. Les grosses exploitations reçoivent davantage de subventions que les

petites, or ce sont celles qui produisent le plus pour l'industrie agro-alimentaire.

Les faveurs accordées à l'agriculture intensive, ultramécanisée et dépendante de la technologie se manifestent aussi dans les offres de formation agricole. À côté d'un service public de l'enseignement agricole se développent des initiatives privées qui proposent un enseignement gratuit financé par des entreprises qui n'ont rien de philanthropique¹¹⁰.

Passons-nous des banques et des actionnaires pour investir au service de nos intérêts alimentaires

Kévin : En projet de m'installer paysan, comment faire pour ne pas m'endetter ? Comment ne pas me retrouver à travailler pour rembourser prêts et intérêts ? Mais investir moins d'argent pour ne pas m'endetter, cela signifie avoir moins de matériel ou de bâtiments, faire plus de travail manuel, plus d'heures... Comment ne pas s'imposer de mauvaises conditions de travail et se brûler la santé ? Le sujet de l'investissement est omniprésent et soulève un tas de questions, pourtant il est souvent mis sous le tapis. Dans les milieux dits anticapitalistes, il n'est pas « bien vu » de parler d'entreprendre, d'investir. Mais tout dépend au service de qui et de quoi !

Actuellement, le seul moyen d'investir, de créer une entreprise ou de la développer est d'emprunter de l'argent à des capitalistes et de les rembourser avec intérêts (banques) ou par le versement de dividendes (actionnaires). Cela donne le pouvoir à ces agents de décider dans quel secteur investir ou ne pas investir. Les décisions qu'ils prennent en ce domaine reposent sur la recherche de profits plutôt que sur des considérations d'intérêt général comme la santé publique ou la préservation de l'environnement. Cette mécanique entraîne des choix économiques à priori

incompréhensibles comme celui de fermer une filiale, une usine, alors qu'elle génère des profits¹¹¹.

« Je te pique une partie de ce que tu produis, je te prête ce que je viens de te piquer, tu me rembourses : le capitalisme expliqué en trente secondes. »¹¹²

Les politiques publiques qui prétendent soutenir l'investissement par la baisse des impôts et des cotisations sociales (appelée « exonération de charges ») sont mensongères. Cet argent n'est pas utilisé pour investir, mais part dans les poches des dirigeants d'entreprise et dans celles des actionnaires. Si la volonté des gouvernements successifs était de favoriser l'investissement, ils augmenteraient au contraire les impôts et les cotisations pour réinjecter cet argent dans les secteurs qu'ils auraient identifiés comme prioritaires. Mais leur véritable intérêt est de permettre à la classe bourgeoise de garder le pouvoir et de s'enrichir.

Nous pouvons nous pencher sur des pratiques d'investissement qui permettent de se passer du crédit lucratif et de l'actionariat :

– Situé dans les quartiers nord de Marseille, « L'Après M » est l'emblème d'une lutte syndicale dans le secteur de la restauration rapide. Depuis le premier confinement, cet ancien McDonald's est devenu une plateforme de lutte contre la détresse et la précarité alimentaires. Il devrait bientôt se transformer en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) afin de pouvoir racheter les murs du fast-food¹¹³.

– La SCIC L'atelier paysan lutte contre la course aux nouvelles technologies et l'obsolescence programmée en agriculture. Elle organise des ateliers participatifs d'autoconstruction pour apprendre à faire soi-même ses outils. C'est une manière d'investir autrement et de ne pas dépendre des banques.

– Des communes achètent des terres agricoles pour qu'elles restent dans leur giron. D'autres (ou les mêmes) investissent dans du matériel et des locaux de transformation pour que la cuisine puisse se faire localement, et ce malgré les normes en vigueur qui sont faites pour le modèle agro-industriel et qui empêchent le déploiement des initiatives locales. Aujourd'hui, ces investissements sont financés par les impôts locaux, parfois avec le soutien d'autres collectivités territoriales ou de fondations privées. Si demain les futures caisses de Sécurité sociale de l'alimentation gèrent un budget dédié à l'investissement, ces pratiques pourront être déployées massivement.

– À une échelle plus large, la cotisation sociale est un puissant outil pour l'investissement. Entre 1946 et 1983, les taux de cotisations ont augmenté, ce qui a permis le développement du budget de la Sécurité sociale¹¹⁴. Ainsi, dans les années 1960, des centres hospitaliers universitaires (CHU) et des hôpitaux locaux ont été créés partout sur le territoire français. Cet investissement a grandement amélioré l'accès aux soins de la population. De nos jours, la dégradation avancée de l'hôpital public vient en grande partie du gel du taux de cotisation et d'une gestion étatique qui impose un fonctionnement d'entreprise lucrative plutôt qu'une politique de service public.

– Cet investissement sous forme de subventions (et non de prêts) existe aussi via l'impôt. Ce sont par exemple les impôts qui ont permis la construction de collèges et lycées publics un peu partout en France, accompagnant la démocratisation de l'enseignement. Néanmoins, l'impôt n'est pas du salaire socialisé, c'est une ponction de la valeur créée qui intervient après répartition entre le travail (salaires et cotisations) et le capital (dividendes). Or, la richesse est uniquement le fruit du travail humain. Le mécanisme de l'impôt qui intervient après, lors de la répartition secondaire, légitime donc le capital ! Il s'inscrit dans une logique de redistribution. De plus, l'impôt est aujourd'hui aux mains des pouvoirs publics dont les choix politiques et économiques sont

dictés par « La Croissance », autrement dit l'enrichissement des capitalistes, au détriment du bien-être de la population et de l'organisation d'un système alimentaire vertueux.

C'est pourquoi une partie du budget de la Sécurité sociale de l'alimentation sera consacrée à l'investissement. Actuellement, la très grande majorité de la population se nourrit via les circuits de grande distribution, soit parce qu'elle va faire ses courses au supermarché, soit parce que la restauration collective se fournit auprès des mêmes multinationales que celles présentes dans les grandes surfaces. La production, transformation et distribution de nourriture respectueuse des travailleuses et travailleurs de la filière alimentation, respectueuse de notre santé et du vivant, est aujourd'hui disponible en trop faibles quantités pour nourrir l'ensemble de la population.

Une des missions des caisses sera de verser des subventions d'investissement aux entreprises ayant vocation à être conventionnées, qu'il s'agisse de créations d'entreprise ou de la transformation d'entreprises déjà existantes. Nous lutterons ainsi contre l'endettement, c'est-à-dire la dépendance aux banques et aux actionnaires, qui est aujourd'hui un problème majeur. Comme le dit l'adage, « les banques ne prêtent qu'aux riches » et, par voie de conséquence, ont tendance à ne prêter qu'aux hommes. Avoir la main sur l'investissement, c'est aussi favoriser l'accès de toutes et tous à la création d'entreprises.

Les subventions versées par les caisses de Sécurité sociale de l'alimentation permettront à de nouveaux collectifs de travail de s'installer dans le respect des critères établis pour obtenir le conventionnement. Le versement de subventions d'investissement permettra aussi à des entreprises déjà existantes de faire évoluer leurs pratiques dans le but d'être conventionnées. Nous pouvons par exemple envisager que les supérettes franchisées changent de modèle économique pour obtenir le conventionnement, que les salarié-es deviennent copropriétaires d'usage du

magasin et que les produits vendus proviennent d'entreprises de production et de transformation elles-mêmes conventionnées.

Ainsi, l'ensemble de la population pourra accéder à une alimentation conventionnée, de qualité, via une allocation mensuelle et l'instauration d'un service de restauration collective gratuit.

V. LE BUT

À QUI PROFITE LE SYSTÈME ?

« Je nourris un pauvre et l'on me dit que je suis un saint. Je demande pourquoi le pauvre n'a pas de quoi se nourrir et l'on me traite de communiste. »¹¹⁵

Le système alimentaire est à la botte de grosses multinationales ayant leur siège dans des pays colonisateurs. Elles dictent leurs lois aux populations du monde entier. Aussi, ce que nous mangeons (ou ce que nous ne mangeons pas) n'est pas vraiment une question de choix individuel, rationnel, mais plutôt le maillon ultime de cette chaîne qui nous contraint. Le système alimentaire emploie des millions de personnes, génère un chiffre d'affaires de dizaines de milliards d'euros, pollue dans des proportions dantesques et nous vend des aliments qui nous tuent à petit feu.

Bien que l'exploitation, la discrimination basée sur le genre et les inégalités dans les chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales soient largement documentées, rien n'est fait pour y remédier. Dans un rapport publié en juin 2021¹¹⁶, Oxfam révèle que les violations des droits des femmes dans les chaînes d'approvisionnement de la grande distribution sont omniprésentes et systémiques. La gestion du Covid-19 a exacerbé les inégalités structurelles de genre et rendu la situation encore plus dramatique pour les travailleuses et les agricultrices.

Ce que nous mangeons n'est pas le résultat d'un choix

La manière dont on se nourrit est politique. Elle est intimement liée à notre statut social, nos habitudes, notre lieu de vie et notre genre. Depuis la nuit des temps (ou presque), les femmes mangent moins que les hommes, non pas parce qu'elles ont moins faim, ou moins de besoins physiologiques, mais parce que l'alimentation s'est avérée un outil pour asseoir le patriarcat. Des pratiques sociales enjoignent aux femmes de manger les restes des repas servis aux hommes. Elles ont moins accès à la viande, elles se privent pour nourrir leurs enfants, et l'industrie de la mode occidentale a pris le relais pour leur imposer un idéal de l'ultraminceur qui s'accompagne d'un puissant marché des compléments alimentaires, des régimes amincissants, coachings et opérations de chirurgie esthétique. Et son lot de maladies (ou troubles du comportement alimentaire) qui, là encore, touchent principalement les femmes¹¹⁷.

Par ailleurs, ce sont les femmes qui portent la charge de nourrir les autres. La double journée de travail (celle dans l'emploi et celle dans le travail ménager) ne laisse pas le temps de réellement cuisiner. Pour acheter des produits paysans, il faut pouvoir se rendre dans plusieurs commerces (marché, magasin de producteurs, boucherie, boulangerie, etc.), là où le supermarché concentre tout au même endroit et permet d'acheter des plats déjà préparés qu'il n'y a plus qu'à réchauffer. Cette injonction à « faire soi-même » n'est pas en phase avec la réalité de nos vies urbaines où nous passons un temps de plus en plus conséquent dans les transports et où le temps devient une denrée rare. Avoir le temps est un luxe qui n'est pas compatible avec la vie de la plupart d'entre nous, notamment les femmes. Ça ne colle pas non plus à la réalité des femmes qui ont des revenus inférieurs aux hommes et qui, pour une partie d'entre elles, se retrouvent à élever seules les enfants. Ce sont pourtant elles qui, bien souvent,

gèrent le budget du foyer, dont une partie concerne l'alimentation. Tout le travail gratuit réalisé par les femmes au profit de leurs compagnons et de leurs enfants n'est pas reconnu économiquement, même lors du divorce¹¹⁸.

En France, la part de la consommation alimentaire dans les budgets a connu une baisse importante depuis cinquante ans. Les moyens dédiés à l'alimentation varient en fonction de l'âge et des catégories socioprofessionnelles. 70 % des achats alimentaires se font dans les enseignes de la grande distribution. Selon l'INSEE, les aliments issus de l'industrie agroalimentaire représentent 75 % de la consommation des foyers. Cette part a fortement augmenté depuis le début des années 1990, ce qui se traduit par une baisse régulière de la consommation des produits agricoles bruts ou issus de la première transformation (huile, farine, etc.). La manière de faire ses courses évolue également et la prise de repas hors du domicile se développe considérablement¹¹⁹. Ces évolutions s'expliquent notamment par la recherche de commodité, de rapidité et le fractionnement des repas.

L'alimentation est la variable d'ajustement dans nos budgets face à des postes de dépenses contraintes (loyers, factures énergétiques, frais de transports, etc.) qui augmentent plus vite que nos salaires. Les privations de nourriture sont qualitatives et quantitatives : une personne sur quatre résidant en France restreint les quantités dans son assiette, et une sur sept saute des repas (14 %). Les femmes et les jeunes sont les deux groupes qui se restreignent le plus, tant sur la qualité que sur la quantité des aliments consommés¹²⁰. Huit millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire, c'est-à-dire de la distribution gratuite ou à bas prix des stocks de la PAC (33 %), des invendus de la grande distribution (30 %) et des dons des particuliers à l'occasion des collectes annuelles à la sortie des supermarchés (23 %). Les entreprises qui se débarrassent ainsi de leurs produits en surplus peuvent défiscaliser la valeur de ces invendus.

Bénédicte Bonzi analyse les impacts de la loi de lutte contre le gaspillage :

« La mise en œuvre récente de la loi de lutte contre le gaspillage alimentaire, concernant directement le don de nourriture aux associations en charge de l'aide alimentaire, concilie à la fois la question de la gestion des déchets alimentaires et celle de l'assistance aux populations vulnérables. La loi revient à autoriser à nourrir les pauvres avec ce qui était destiné à être jeté.

Donner une valeur fiscale à des produits qui ont perdu leur valeur marchande (car moins frais, moins beaux, moins bons) fait courir le risque de considérer les pauvres comme une variable d'ajustement. Trop d'aliments sont commandés pour permettre aux consommateurs de choisir. Alors, avoir la possibilité de donner ces produits plutôt que de les jeter, et pouvoir être défiscalisés, neutralise le coût de la destruction alimentaire qu'il fallait auparavant payer, tout en évitant d'enregistrer des pertes. Ainsi, le système de surproduction global n'est pas remis en cause. »¹²¹

Le recours à l'aide alimentaire porte atteinte à la dignité des êtres humains. Une politique « pour les pauvres » cache en amont une politique pensée pour accroître le pouvoir et la richesse de la classe des possédants.

Conscient qu'actuellement, l'agriculture paysanne nourrit une frange privilégiée de la population, le réseau des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) mène un projet de recherche-action intitulé ACCESSIBLE qui vise à rapprocher paysan-nes et bénéficiaires des circuits de l'aide alimentaire. Le film documentaire *La part des autres* a été réalisé pour promouvoir cette initiative¹²².

Des centaines de millions de personnes à travers le monde souffrent de malnutrition, voire de famine, et c'est souvent la

conséquence des conflits armés, des déplacements massifs de populations, mais aussi de la sécheresse et de l'affaiblissement des ressources vivrières. Les programmes internationaux de lutte contre la faim, portés par les organisations internationales et soutenus par des fondations telles que celle de Bill et Melinda Gates, servent en réalité les intérêts du modèle productiviste en cassant l'agriculture vivrière et en imposant aux populations de se nourrir de produits importés. Les pays surexploités produisent pour le compte de l'industrie agroalimentaire et sont obligés d'importer les aliments vendus par les pays colonisateurs. Ainsi, entre 2004 et 2007, seul un cinquième des exportations alimentaires africaines est resté dans les pays africains, et 88 % des importations agricoles provenaient d'autres continents¹²³.

Après la crise des prix des denrées alimentaires en 2007-2008, le G8 a lancé en mai 2012 sa « Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique » (NASAN). Son objectif est de promouvoir l'investissement privé dans l'agriculture des pays surexploités. Le modèle agricole soutenu par la NASAN ressemble à celui de la Révolution verte des années 1950 et 1960 : monoculture, mécanisation, forte dépendance aux intrants achetés, longs circuits de distribution et production pour l'exportation¹²⁴.

Au contraire, la souveraineté alimentaire est une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles mise en œuvre par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le concept a été développé et présenté pour la première fois par la Via Campesina lors du sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996*. Or, dans notre système mondialisé, nombreux sont les États qui ne sont plus en capacité d'assurer cette

* Selon la définition adoptée par la Via Campesina, la souveraineté alimentaire est « le droit des peuples à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles et le droit à une nourriture saine et culturellement appropriée, produite de façon écologique par des méthodes durables, sans dumping vis-à-vis des pays tiers ».

souveraineté alimentaire, y compris les plus riches comme la France. La Sécurité sociale de l'alimentation sera un levier pour repenser la souveraineté alimentaire à différents échelons. Plutôt qu'une aide alimentaire, nationale ou internationale, revendiquons une Sécurité sociale de l'alimentation et l'accès de toutes et tous, sur un même territoire, à une même alimentation.

Dès 2000, Naomi Klein constatait et décryptait l'envahissement de l'espace public et des imaginaires par les marques. Son livre *No Logo* dénonçait un marketing agressif vis-à-vis des publics les plus fragiles – enfants et jeunes, notamment. C'est exactement ce que font les publicitaires de l'industrie agroalimentaire. Ce livre raconte également le procès que McDonald's a intenté contre des activistes qui dénonçaient les conditions de travail, les atteintes à la santé et à l'environnement.

Les grands groupes industriels multiplient les marques sous lesquelles ils vendent leurs produits. Avec cette stratégie, nous pensons acheter auprès de différentes entreprises alors que nous donnons toujours notre argent aux mêmes. Il est illusoire de croire qu'en tant que consommateurs et consommatrices nous avons fondamentalement le choix de ce que nous mangeons, et que c'est de cette manière que nous pourrions influencer les évolutions du système alimentaire. Les chaînes françaises de supermarchés, qui contrôlent une grande partie du secteur de la distribution, vendent souvent du fromage et de la viande de bœuf et de porc qu'elles disent être produits localement et de manière durable. En vérité, les poulets, les cochons et les bœufs sont élevés en France, mais la nourriture consommée par le bétail a souvent été produite à des milliers de kilomètres de là, ce qui génère un impact environnemental bien plus important. Le label « Élevé en France » ne dit donc qu'une demi-vérité sur les origines de la viande et du fromage¹²⁵. Faire ses courses au magasin de producteurs paysans et cibler les étals « bio » au marché sont autant d'actes individuels réservés à une certaine frange de la popula-

tion et dont la responsabilité repose souvent sur les femmes.

L'implication dans un collectif AMAP ou dans un supermarché coopératif invite à s'organiser collectivement, mais là encore ce type de pratiques ne touchent qu'une certaine catégorie de la population et reposent en partie sur le travail gratuit des femmes. Une campagne de boycott peut avoir une certaine pertinence si elle est accompagnée de revendications qui concernent l'ensemble de la société et qui tiennent compte du sort des travailleuses et travailleurs impacté-es sans stigmatiser celles et ceux qui continuent à consommer les magasins ou marques incriminés. Parfois, l'argument du porte-monnaie semble être le summum de l'acte révolutionnaire. L'illusion du choix par la « consom'action » nous incite à croire que consommer pourrait être un acte de transformation sociale. Or, nous sommes des productrices et producteurs de valeur économique, et pas seulement des consommatrices et consommateurs. Nous revendiquons la prise de pouvoir sur le travail et la valeur qui en découle.

La puissance de la cotisation sociale pour un système alimentaire au service de l'intérêt général

Pour transformer l'ensemble du système alimentaire, le changement d'échelle est fondamental. Les choix économiques qui seront faits pour financer la Sécurité sociale de l'alimentation seront déterminants.

Le régime général de 1946 a instauré un taux unique et interprofessionnel de cotisation qui a permis de mettre une partie de la valeur créée par le travail au service de l'intérêt général. Il a remplacé la plupart des régimes préexistants et autorisé la reconnaissance du travail fourni par les soignant-es et les parents, mais aussi les chômeuses et chômeurs et les retraité-es.

Les cotisations forment du salaire socialisé qui permet de reconnaître du travail hors de l'emploi. Pour l'instant, elles sont

calculées sur la masse salariale des entreprises et apparaissent sur nos fiches de paie. Or, la lecture de nos bulletins de paie peut nous induire en erreur : le versement des cotisations n'est pas un acte individualisable. Les cotisations sociales sont bien du salaire, mais pas « le mien », plutôt « le nôtre ».

La création de richesse se matérialise dans le secteur marchand (par les échanges monétaires) mais n'est rendue possible que par le fonctionnement général de la société, y compris par le travail fourni hors du secteur marchand¹²⁶. Dans certains cas, ce travail obtient une reconnaissance économique (par exemple le travail des fonctionnaires), mais il est généralement invisibilisé (comme le travail ménager assuré par les femmes). C'est la mise en commun (ou socialisation) de la valeur ajoutée produite par le secteur marchand qui permettra l'organisation d'une société débarrassée de l'exploitation d'êtres humains par d'autres.

La fiction du « j'ai cotisé, j'ai droit » nous incite à croire que les cotisations sont individuelles et contributives, et que c'est parce que je cotise que j'ai « droit à... », logique de méritocratie individualiste et mensongère. En réalité, les cotisations sociales sont une convention politique qui autorise l'existence d'un salaire socialisé¹²⁷.

La cotisation qui servira à financer la branche « alimentation » de la Sécurité sociale devra donc être calculée sur la valeur ajoutée de toutes les entreprises du secteur marchand plutôt que sur leur masse salariale. Ce sera l'occasion de mettre à contribution les entreprises qui emploient peu de main-d'œuvre (ou travail vivant) mais utilisent beaucoup de machines (ou travail mort). La valeur ajoutée créée par ces dernières est en réalité le fruit d'un travail humain rendu moins visible par la mécanisation. Cette nouvelle cotisation « alimentation » assise sur la valeur produite par l'ensemble du secteur marchand constituera une part importante du budget de la Sécurité sociale. Celui-ci sera aussi abondé par la mise en commun de la valeur ajoutée gé-

rée par les collectifs de travail conventionnés. Afin de conserver une certaine liberté de mouvement au quotidien, chaque entreprise conventionnée recevra une subvention de fonctionnement pour sa gestion courante. C'est au sein des caisses que seront fixés les montants de ces subventions, en lien avec les politiques d'investissement.

Cotisation « alimentation » et socialisation de la valeur ajoutée des entreprises conventionnées permettront d'assurer un salaire à vie à l'ensemble des salarié-es de la filière conventionnée, de garantir la copropriété d'usage des entreprises, de dégager un budget pour l'investissement et la gestion des caisses, et d'allouer une somme mensuelle à toute personne résidant en France qui pourra être dépensée auprès des entreprises conventionnées. Elles permettront aussi la création d'un service autogéré de la restauration collective.

La mise en place d'une allocation mensuelle et d'un service de restauration collective

La Sécurité sociale de l'alimentation fournira des prestations à l'ensemble de la population. Elles seront servies sous forme monétaire ou en nature. Son important budget permettra l'allocation d'une somme mensuelle à toute personne résidant en France qui ne pourra être dépensée qu'auprès des entreprises conventionnées. Et puisque la nourriture n'est pas une marchandise comme les autres, nous nous inspirons de Paul Ariès, qui revendique la gratuité de l'alimentation¹²⁸, et proposons que la Sécurité sociale finance aussi la création d'un service autogéré de la restauration collective où les repas seront servis gratuitement*.

* La « gratuité » est toujours une notion relative parce qu'il y a bien des coûts et du travail humain. Ici, la gratuité des repas sera rendue possible par la cotisation, de même qu'il existe une « gratuité » des soins via l'assurance maladie, la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C), l'aide médicale de l'État (AME) et autres dispositifs de prise

L'allocation mensuelle sera versée par les caisses de Sécurité sociale à chaque habitant·e. Son montant évoluera au fil des ans en fonction de la part du budget nécessaire à l'investissement. Au début, celle-ci sera conséquente afin de permettre l'installation de nouvelles entreprises répondant aux critères de conventionnement. Avec le temps, elle pourra diminuer, ce qui permettra d'augmenter la part du budget dédiée au versement de l'allocation. La transformation du système alimentaire se déroulera sur plusieurs années. Le régime général de Sécurité sociale est lui-même le résultat d'une histoire longue de conquêtes ouvrières successives. Nous assumons de ne pas avancer de chiffres ou de pourcentages, car l'essentiel de ce texte vise à partager notre visée, notre compréhension des enjeux, et non pas la technicité de projections économiques*. Les données chiffrées seront de toute façon l'expression du rapport de force nécessaire à la mise en place de la Sécurité sociale de l'alimentation. De plus, nous nous positionnons dans l'optique d'arriver à la socialisation de tous les secteurs économiques, et pas uniquement celui de l'alimentation !

L'allocation mensuelle sera universelle, et non réservée à une certaine catégorie de la population, que ce soit parce qu'elle est précarisée, parce qu'elle cotise via son emploi (nous avons vu pourquoi c'est une erreur de réfléchir ainsi) ou parce qu'elle est française. Peu importe le critère d'exclusion, il serait pour nous malvenu.

en charge des frais de santé.

* Parmi les propositions faites au nom d'une Sécurité sociale de l'alimentation, le chiffre de 150 euros par mois et par personne est souvent avancé. Il est pour nous malvenu de vouloir fixer un montant à priori sans le connecter aux autres aspects du système alimentaire. Nous avons vu le résultat dans d'autres domaines : les allocations logement, si elles ne sont pas accompagnées d'une politique de plafonnement des prix, ne permettent pas de lutter contre l'explosion du montant des loyers qui enrichissent les bailleurs. L'aide à la complémentaire santé (ACS) enrichit les assureurs et les mutuelles de santé qui augmentent leurs tarifs.

Elle pourra être versée à toute personne âgée d'au moins seize ans. Chaque parent vivant avec des enfants d'un âge inférieur touchera un supplément par enfant, que les parents vivent ensemble ou non. Si la famille est monoparentale parce que l'autre parent est totalement absent, le parent ayant la charge des enfants touchera le complément d'allocation dans son intégralité.

Il est pour nous très important que chacun des deux parents perçoive une partie de cette allocation, quelle que soit leur situation maritale. Sans cela, dans les couples hétérosexuels, il y a un risque que la femme se retrouve sous la dépendance de son compagnon faute de percevoir le supplément d'allocation, ou, à l'inverse, que l'inégale répartition des tâches ménagères en matière d'alimentation soit renforcée au motif que c'est elle qui touche le supplément.

Dans un premier temps, cette allocation ne pourra être dépensée qu'auprès des entreprises conventionnées afin d'assurer la pérennité de la filière. Mais le fléchage de ce complément de salaire n'est pas satisfaisant car il est infantilisant (comme les allocations logement directement versées aux propriétaires plutôt qu'aux locataires). Une fois que la filière alimentaire conventionnée sera devenue dominante, l'allocation pourra être convertie en augmentation de salaire classique.

Par ailleurs, parce que le fait de se nourrir est un acte social, des espaces de restauration collective où nous pourrions partager un repas et nous rencontrer seront déployés grâce à la Sécurité sociale de l'alimentation.

Récit d'une amie : J'ai eu la chance de manger au comedor, cantine gratuite pour toutes les personnes habitant ou travaillant à Santa Marta, Nicaragua, 1986, pendant la Révolution. Dans ce petit village de montagne producteur de café, au cœur d'un des pays les plus pauvres du monde et en pleine guerre, tout le monde mangeait à sa

faim, trois fois par jour, le plat national (riz-haricots rouges) avec la tortilla de maïs qui servait d'assiette. Les cantinières s'activaient autour des feux de bois de 6 heures du matin à 21 heures. On pouvait s'attabler là ou bien emporter sa ration, tout le monde était servi pareil, de même que tout le monde participait à la récolte du café et, la nuit, à la défense du village. Si je parle de ma « chance », c'est parce qu'il était bon de vivre dans ce petit pays où la faim et la peur du lendemain avaient été chassées par une poignée de révolutionnaires, il était bon d'être des égaux autour de la table du comedor, sans un sou en poche.

Dans nos vies, les occasions de manger en collectif sont multiples : restaurants d'entreprise, restaurants universitaires, crèches, cantines scolaires, maisons de retraite, etc. La restauration collective pèse lourd (près de quatre milliards de repas servis chaque année en France). Le secteur est aujourd'hui dominé par des multinationales comme Sodexo. La Sécurité sociale de l'alimentation permettra de développer des espaces de restauration collective gratuits pour les usagères et usagers : cantines scolaires, universitaires, d'entreprises, d'hôpitaux, de maisons de retraite, de quartier, cantines paysannes, etc. Tout ceci sera déterminé collectivement dans le cadre du débat démocratique porté par chaque caisse de Sécurité sociale.

Des amorces de restauration collective gratuite dans les écoles, collèges et lycées existent déjà. Malheureusement, la gratuité ne va pas de soi et les tarifs de cantine pratiqués empêchent des enfants et étudiant-es d'y accéder. À l'hôpital, le coût des repas est pris en charge par l'assurance maladie, mais c'est Sodexo (ou équivalent) qui facture. La régie agricole municipale permet de s'affranchir des grands groupes industriels qui imposent leur loi et leurs prix sur le marché de la restauration collective puisque les repas servis à l'échelle de la municipalité (crèches, écoles primaires) sont composés sur la base des produits alimentaires

cultivés par la commune. En ce qui concerne la restauration d'entreprise, les employeurs prennent déjà une partie des repas à leur charge via une cantine ou avec les tickets restaurant. Le nombre de restaurants d'entreprise diminue au profit du chèque déjeuner.

Demain, les entreprises (poussées par les représentantes et représentants du personnel et les syndicats) pourront demander à ce qu'une cantine s'ouvre afin que les salarié-es puissent déjeuner gratuitement. Et au lieu de payer Sodexo ou Elixor, les entreprises, communes, universités et maisons de retraite payeront le service rendu par le collectif de travail conventionné.

Outre leur fonction sociale, ces espaces de restauration collective pourront aussi soulager les femmes qui aujourd'hui assument très majoritairement le travail gratuit de faire les courses, la cuisine et la vaisselle. Les personnes qui travailleront dans ces espaces de restauration seront rémunérées sous la forme d'un salaire à vie et auront une grande marge de manœuvre pour organiser leur travail¹²⁹.

Cette allocation mensuelle et ces espaces de restauration collective gratuite, fondés sur une cotisation sociale fléchée « alimentation », sont une partie de notre proposition pour sortir l'alimentation de ses chaînes capitalistes, impérialistes et patriarcales. Rien que ça !

CONCLUSION

L'ALIMENTATION EST POLITIQUE, PRENONS LE POUVOIR !

Kévin : Via mon engagement à Réseau Salarial, j'ai appris que la bourgeoisie a mis cinq siècles à s'organiser avant de prendre le pouvoir à l'aristocratie. Elle a d'abord pris le pouvoir économique avant de prendre le pouvoir institutionnel. La classe salariale a commencé à conquérir des droits sociaux contre la classe bourgeoise. Comment poursuivons-nous ces conquêtes en apprenant des luttes passées ?

Nous avons besoin de nous armer politiquement dans le domaine économique. Cette lutte se construit sur un temps long. Nous proposons de promouvoir une conscience de classe révolutionnaire en attaquant, secteur par secteur, le système capitaliste.

La grille de lecture de ce texte se veut un outil pour cerner l'adversaire et mieux le renverser. Elle n'est pas exhaustive; c'est notre visée politique actuelle et de multiples questions restent en suspens. Quant à la question du « comment faire ? », il serait bien présomptueux de notre part de prétendre connaître *le* chemin. Par contre, nous pensons avoir repéré des pistes; nous avons entrevu des pratiques déjà existantes qui indiquent une direction prometteuse. La boussole qui nous guide interroge nos pratiques sociales afin de transformer les rapports sociaux par la conquête de nouvelles institutions.

Les risques sont grands de cantonner le sujet de l'alimentation à la lutte contre les OGM, contre la « malbouffe », à la défense de la paysannerie ou de la cause animale. En ce domaine comme

en tant d'autres, il est essentiel d'avoir une approche systémique, économique, de ne pas se tromper d'analyse si on ne veut pas se tromper de combat, parce que le système capitaliste est très fort pour récupérer toutes les initiatives un tant soit peu subversives qui voient le jour. Les fausses solutions consistent à s'émerveiller de l'agriculture paysanne en circuits courts (qui, en réalité, ne permet aujourd'hui de nourrir que 10 % de la population) et à monter des ateliers-cuisine pour apprendre à certain-es d'entre nous à « mieux manger », en toute condescendance de classe, bien souvent doublée d'un profond racisme et sexisme. C'est le discours de nombreuses personnes « bien-pensantes » et le logiciel des politiques publiques en France avec leurs « conseils nutritionnels » qui font peser toute la responsabilité sur les comportements individuels au lieu d'analyser les conditions matérielles de vie et les chaînes d'approvisionnement. Attachons-nous à ne pas seulement lutter contre les conséquences, mais bien contre les causes, et à ne pas oublier la vision globale quand on célèbre des initiatives locales.

Un chemin : alternatives locales ou renversement total ?

Depuis le premier confinement en mars 2020, le sujet de l'alimentation est devenu « tendance ». L'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation fait son chemin et, comme on pouvait s'y attendre, est l'objet de récupérations politiques en tout genre. Elle est inscrite au programme de certains partis et inspire des initiatives de distribution de paniers ou de chèques alimentaires bio pour les personnes paupérisées. Ces mesures ont la vertu de ceux qui les portent : du vent ! Ce n'est rien d'autre qu'une soi-disant amélioration de l'aide alimentaire existante, ce qui ne change strictement rien aux écarts croissants de richesses et à la paupérisation galopante de franges entières de la population. Si le seul angle

de vue adopté est celui de la réforme de l'aide alimentaire, alors battons-nous pour une revalorisation conséquente des salaires et des minimas sociaux, pour le gel des loyers, la mise en place d'un service public de l'énergie et la gratuité des transports en commun. Ainsi, nous aurons une part suffisante de nos budgets à consacrer à l'alimentation.

L'idée d'une Sécurité sociale de l'alimentation figure également dans le pacte « Plus jamais ça ! 34 mesures pour un plan de sortie de crise » porté par une vingtaine d'organisations associatives et syndicales et rendu public en mai 2020. Puisque pour nous le travail est au cœur de toute lutte de transformation sociale (qu'il soit reconnu comme tel ou invisibilisé), alors la lutte syndicale, qu'elle soit ouvrière, paysanne ou féministe, est à privilégier. Les syndicats de salarié-es ont et auront un rôle à jouer dans l'appropriation des outils de travail. En ce début de XXI^e siècle, la lutte internationaliste semble avoir du plomb dans l'aile. Nous sommes pourtant nombreuses et nombreux à mesurer sa nécessité¹³⁰.

Une partie des mouvements écolos dénonce le système alimentaire actuel ; des associations de solidarité internationale et des syndicats se battent aux côtés des travailleuses et travailleurs de la filière alimentation pour de meilleures conditions de travail¹³¹. Des expert-es prouvent que techniquement un autre monde alimentaire est possible. Des journalistes d'investigation et des ONG démontrent comment les politiques publiques sont à la botte des intérêts capitalistes, en particulier dans le système agricole et alimentaire. Et un peu partout, des initiatives locales essaient pour penser et vivre une forme de vie en commun. Comment unir nos forces pour renverser la table ?

Les pratiques d'autosuffisance alimentaire, au quotidien ou sur les fronts de lutte, participent à unir nos forces et à cette prise de

conscience que « l'alimentation, c'est la vie ». Que cela concerne des territoires en lutte, des minorités en résistance face à un État qui les malmène ou des grévistes, l'autonomie alimentaire dans l'histoire du mouvement ouvrier a permis d'arracher des conquêtes¹³². De la Commune de Paris en 1871 aux mouvements sociaux qui traversent actuellement le Chili, en passant par le Nicaragua des années 1980, les cantines autogérées jouent un rôle majeur dans les luttes¹³³ :

« Nous ne venons pas de nulle part, nos cantines populaires autogérées s'inscrivent dans une longue tradition de luttes et de résistances. Si la Commune libre de Paris a pu tenir 72 jours, c'est grâce aux cantinières. Il y avait bien sûr aussi des hommes, mais c'est essentiellement les femmes qui ont nourri les barricades. »¹³⁴

Nul doute que les repas pris ensemble durant les grèves participent à faire commun. Et le fait d'être matériellement autonome n'induit pas le même rapport vis-à-vis du patron ou des gouvernants. En Inde, durant les manifestations des paysannes et paysans de janvier 2021, il y a eu des distributions gratuites de nourriture un peu partout¹³⁵. La pratique est ancrée dans la tradition sikhe des *langar* : des cuisines communautaires, gratuites et ouvertes à toutes les religions. Le système capitaliste a au contraire tout intérêt à rendre les populations dépendantes de l'industrie agro-alimentaire et à briser l'autonomie des peuples :

« Pour les Zapatistes, la souveraineté alimentaire implique une culture agro-écologique, un enseignement et un apprentissage écosystémique, développant les coopératives locales et le travail collectif.

S'inspirant à la fois de leurs coutumes indigènes, de leurs luttes pour l'égalité des genres et de systèmes de gouvernance et d'éducation non hiérarchisés, ces pratiques ont radicalement

transformé les relations sociales au sein des communautés. Ce sont précisément ces aspects de l'insurrection zapatiste qui illustrent comment une résistance anticapitaliste collective permet de nouvelles alternatives au système de production alimentaire mondial et industriel. »¹³⁶

La Commune de Paris fut une expérience communiste libertaire extrêmement puissante et inspirante. Nous avons besoin de récits libérateurs qui contribuent à façonner notre conviction qu'un autre monde est possible : les zones à défendre (ZAD), la lutte des Fralib et la naissance de la Scop-TI, L'Après M, etc. Dans le même esprit, nous avons besoin de nous approprier l'histoire de nos conquêtes sociales, du statut de fonctionnaire au régime général de la Sécurité sociale.

Déploiement des pratiques alternatives locales et luttes pour un renversement global : nous pensons que les deux mouvements sont complémentaires. Mener des alternatives locales sans mesurer les enjeux politiques, c'est se voiler la face sur la réalité du monde et prendre pour révolutionnaires des mesures qui ne touchent en réalité qu'une part infime de la population, souvent privilégiée. À l'inverse, être uniquement dans le discours critique vis-à-vis de toute tentative d'action, analysée comme une compromission, est une posture intellectuellement confortable mais réservée à ceux qui ne sont finalement pas si mal lotis dans le système actuel.

L'horizon d'un système alimentaire désirable

L'instauration du régime général de Sécurité sociale fut révolutionnaire notamment car elle généralisa des pratiques déjà existantes mais jusqu'alors réservées à certaines parties de la population. La Sécurité sociale de l'alimentation s'attaquera à la filière

dans son ensemble, au bénéfice de toute la population. Nous proposons de bâtir un système fondé sur cinq piliers où, demain, des entreprises de la filière alimentation seront conventionnées par les caisses de Sécurité sociale selon des critères qui favoriseront une économie postcapitaliste. Ces entreprises seront composées de salarié-es copropriétaires d'usage de leur outil de travail qui percevront un salaire à vie. Des millions de personnes pourront s'installer en agriculture paysanne et intégrer des collectifs de travail autogérés (fermes, ateliers de transformation, épiceries, etc.) en ayant la garantie du salaire et dans le cadre d'une filière alimentaire débarrassée des objectifs lucratifs qui prédominent pour l'instant. Il sera possible de produire des aliments dans des conditions de travail désirables puisque décidées collectivement. Cette matière première abondera les marchés, les ateliers de transformation, les magasins alimentaires et les lieux de restauration collective.

Cette ébauche de proposition de Sécurité sociale de l'alimentation soulève de nombreuses questions. Comment cela se traduira-t-il concrètement dans notre quotidien et pour les personnes qui travailleront dans les entreprises conventionnées et les services de restauration collective gratuite ?

Les personnes qui travailleront dans la filière conventionnée percevront-elles un salaire à vie unique ou y aura-t-il une échelle des salaires ? Comment choisir des critères de qualification personnelle qui ne reproduisent pas les rapports de domination ? Les salaires augmenteront-ils avec l'ancienneté ? Qui décidera de ces critères et à quelle échelle s'appliqueront-ils ?

Si une personne travaillant dans un collectif de travail conventionné souhaite changer de collectif, comment cela se déroulera-t-il ? Si une personne quitte la filière conventionnée, que se passera-t-il ? Il se pourrait qu'elle perde le statut qui lui octroie un salaire à vie (à l'instar d'un-e fonctionnaire qui quitte la fonction publique). Dans ce cas, comment lui garantir un droit

aux allocations chômage, à la formation professionnelle ? Si un collectif de travail conventionné, fonctionnant en copropriété d'usage, souhaite exclure un-e de ses membres, quelle sera la procédure ?

Comment s'assurer que la division du travail au sein des collectifs conventionnés ne reproduira pas les rapports de domination que nous connaissons, que les tâches les plus ingrates ne seront pas effectuées par les femmes racisées ? Les caisses de Sécurité sociale auront-elles un droit de regard sur l'organisation du travail adoptée par les entreprises conventionnées ? Quelles seront les limites, l'équilibre à trouver pour ne pas tomber dans l'ingérence et garantir l'autogestion ?

Concernant la propriété, comment s'effectuera la récupération des terres agricoles et des immeubles pour l'installation d'ateliers de transformation, d'épiceries, de cantines ? Y aura-t-il des réquisitions, des rachats, ou un mélange des deux ?

Comment la circulation des produits alimentaires entre les bassins de vie sera-t-elle assurée ? Est-ce que les prix des aliments conventionnés seront les mêmes d'un bassin à l'autre ? Prendront-ils en compte le niveau de vie local, les transports nécessaires pour les acheminer jusqu'au lieu de vente ou de restauration collective ?

À quel échelon la cotisation « alimentation » sera-t-elle prélevée et quels budgets viendra-t-elle abonder ? Il n'est pas réaliste de penser la mise en place de cette Sécurité sociale de l'alimentation à l'échelle d'un bassin de vie, l'implantation des entreprises et les besoins en alimentation étant trop aléatoires d'un territoire à l'autre. L'échelon national semble le plus évident puisque c'est celui des cotisations sociales existantes, mais nous nous méfions de l'État-nation et de ses rouages non démocratiques. De plus, il est crucial de penser un système hors des frontières nationales, qui puisse être réellement décolonial. L'échelon régional pourrait-il être envisageable ? Dans tous les cas, un mécanisme devra être

mis en place pour lutter contre les inégalités entre les territoires.

Comment les caisses locales seront-elles en relation les unes avec les autres? Comment les caisses fonctionneront-elles en réseau? Comment prendre en compte la dimension internationale? Les expériences communalistes peuvent être sources d'inspiration pour apporter des réponses à ces questions.

Si une entreprise conventionnée ne respecte pas les critères de conventionnement, si une caisse locale ne respecte pas les principes adoptés collectivement, comment penser le contrôle et la sanction?

Toutes ces interrogations sont passionnantes et en soulèvent d'autres. Elles sont enthousiasmantes et nous invitent à penser concrètement et dans sa complexité une société future désirable.

Dans un premier temps, la Sécurité sociale de l'alimentation n'empêchera pas la coexistence d'un marché alimentaire capitaliste. Mais avec la nouvelle cotisation sociale, les cantines auto-gérées et le versement d'une allocation mensuelle ne pouvant être dépensée qu'auprès des entreprises conventionnées, c'est l'ensemble de la filière qui devra se reconfigurer. Si nous ne nous battons pas dès le départ pour une proposition systémique qui englobe l'ensemble des secteurs, nous risquons de reproduire ce qui se passe dans la santé avec l'industrie pharmaceutique : créer un marché captif pour les acteurs de la grande distribution. Il est essentiel que les salarié-es deviennent les copropriétaires d'usage de leurs magasins, de leurs entreprises, de leurs restaurants, etc., et qu'un rapport de force s'installe sur le terrain de la propriété.

Ces nouvelles conquêtes sociales permettront également de repeupler les déserts démographiques qui s'étendent au fur et à mesure de l'exode rural et des politiques de concentration urbaine, pudiquement nommées «aménagement du territoire»¹³⁷. La tendance à la désertification du monde rural participe de notre affaiblissement. Aujourd'hui, plus des trois quarts

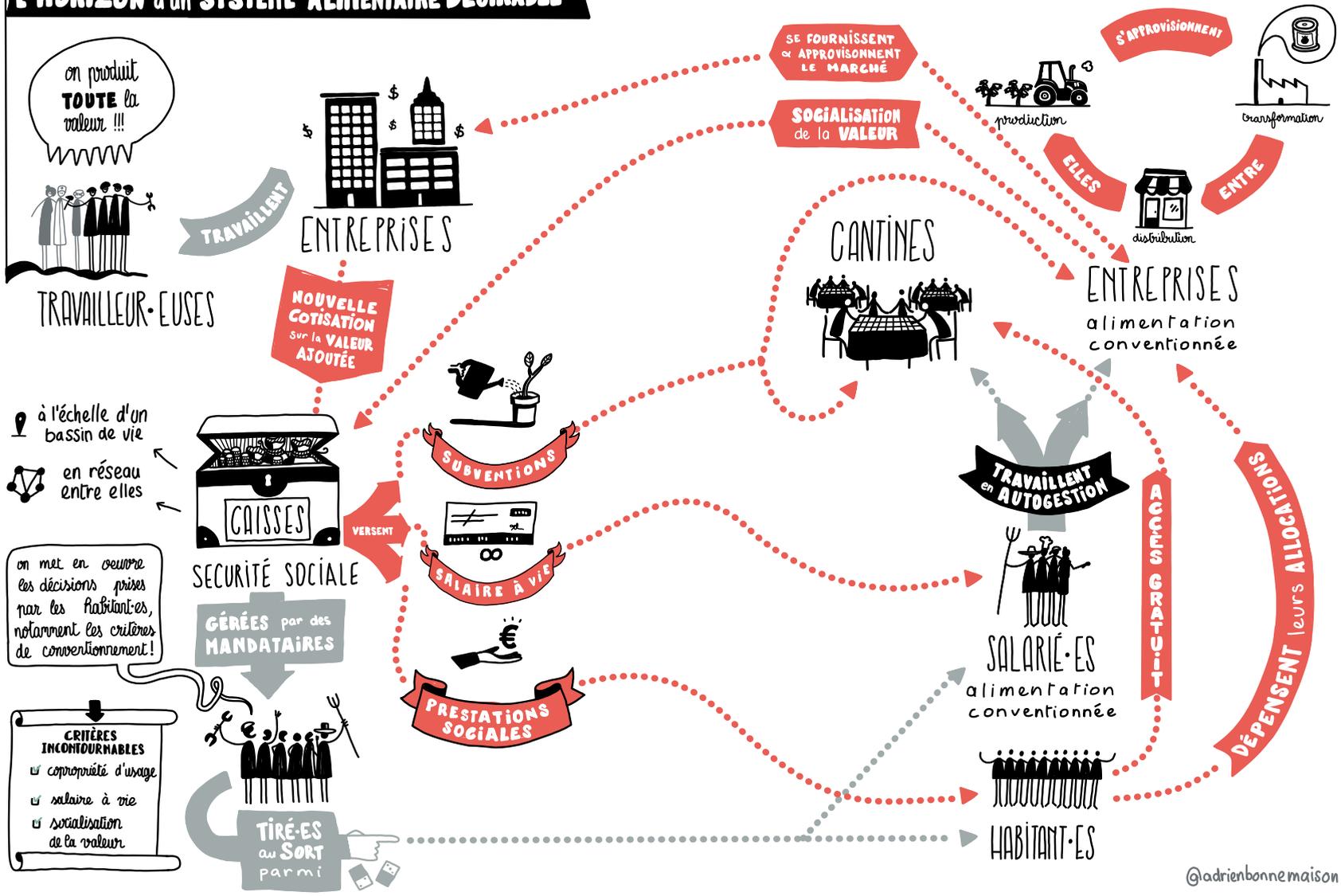
de la population française vit en ville selon l'INSEE. Il y a donc de multiples enjeux à réinvestir ce terrain. Ce repeuplement accompagnera une revitalisation des bourgs et des villages, un développement des transports en commun, des services publics, etc., cette fois pensés et portés par les habitant-es plutôt que par des structures technocratiques parisiennes peu soucieuses des conditions matérielles d'existence. La culture paysanne reprendra alors tout son sens, toute sa place, imprégnée des apports féministes et décoloniaux. Ce mouvement est déjà à l'œuvre au Chiapas et dans d'autres régions du monde où les peuples se battent pour préserver leurs cultures, dans tous les sens du terme.

Comme le promeut l'association Réseau Salarial, nous cherchons à étendre le régime général de Sécurité sociale pour aboutir à une socialisation (ou mise en commun) totale de la valeur créée par le travail de toutes et tous. Notre stratégie est d'appliquer la philosophie du régime général à l'alimentation et de continuer le mouvement dans d'autres secteurs¹³⁸ avec l'ambition d'une transformation sociale générale.

L'alimentation nous concerne toutes et tous. Lutter pour une autre alimentation, pour un autre système alimentaire, est donc une belle entrée en matière pour façonner un autre monde. Nous espérons que ce livre donnera des pistes, des idées, et nourrira l'envie de se battre. Notre proposition s'inscrit à rebours des tendances actuelles : nous proposons de désengorger les villes et de réinvestir les campagnes, de faire éclater la propriété et de prendre la main sur l'économie. Nous invitons à croiser les luttes et à les penser dans leur complémentarité, à s'approprier les idées qui sont développées dans ce livre, à les triturer, les malaxer, les digérer pour les faire siennes. Nous invitons à arpenter *Régime Général*¹³⁹. L'avenir reste à construire et, malgré l'air du temps nauséabond, tous les espoirs sont permis.

Bon appétit!

L'HORIZON d'un SYSTÈME ALIMENTAIRE DÉSIRABLE



NOTES

1. “*There is no alternative*” (« Il n’y a pas d’alternative ») est une phrase prononcée par Margaret Thatcher lors d’une conférence de presse en 1980 et devenue l’argument phare des politiciens et « experts » économistes. Sur ce sujet, cf. « Le TINA, c’est quoi ? » sur lilas.org, le site internet du collectif Le temps des lilas.
2. Judith Bernard, Bernard Friot, *Un désir de communisme*, Textuel, Paris, 2020.
3. Ces réflexions et propositions sont le fruit de nombreux échanges, discussions et rencontres, en particulier au sein de Réseau Salariat et du collectif Pour une Sécurité Sociale de l’Alimentation.
4. Pour une analyse détaillée de l’intervention des multinationales dans la chaîne alimentaire, cf. José Bové, Gilles Luneau, *L’alimentation en otage. Quand les multinationales contrôlent nos assiettes*, Autrement, Paris, 2015.
5. Oxfam France, « Une transition agricole et alimentaire s’impose pour le climat, la faim et les femmes », oxfamfrance.org, octobre 2019 ; GRAIN, « Affamés de terres : Les petits producteurs nourrissent le monde avec moins d’un quart de l’ensemble des terres agricoles », grain.org, juin 2014.
6. Pour plus de précisions, cf. les communications publiques de l’organisation Oxfam et du Comité pour l’annulation de la dette du tiers-monde (CADTM).
7. Aurore Savarit-Lebrère, « Huit millions de français ont besoin de l’aide alimentaire pour vivre », entretien avec Vincent Destival, délégué général du Secours catholique, *Libération*, 12 novembre 2020 [en ligne].
8. « Nestlé, c’est fort en optimisation fiscale », *humanite.fr*, 26 avril 2016.
9. Merci à Dominique Paturol et au collectif Démocratie alimentaire de nous avoir éclairés sur ce point crucial.
10. Ces produits dits « phytosanitaires » ont une origine militaire et s’inscrivent dans le triptyque armée, sciences et capitalisme. Sur le sujet, cf. Jean-Luc Galabert, « Le rôle essentiel de la guerre dans l’évolution de l’agriculture », *guerremoderne.com*, 5 novembre 2020.
11. Valérie Lefebvre-Faucher, « Les maisons ouvertes », in Camille Robert, Louise Toupin (dir.), *Travail invisible. Portraits d’une lutte féministe inachevée*, Éditions du remue-ménage, Montréal, 2018.
12. Sur ce sujet, cf. la présentation et l’analyse du travail de Danièle Kergoat dans l’ouvrage collectif *Éducation populaire et féminisme. Récits d’un combat (trop) ordinaire. Analyses et stratégies pour l’égalité*, Éditions La Grenaille, 2016.
13. Sur la culture de la canne à sucre, cf. James Walvin, *Histoire du sucre, histoire du monde*, La Découverte, Paris, 2020 (le titre original est bien plus éloquent : *Sugar. The World Corrupted: From Slavery to Obesity*).

14. Intervention de Mireille Fanon-Mendès-France dans le cadre du séminaire virtuel « Géopolitique, colonialité et libération », 17 septembre 2020, à lire sur cadtm.org.
15. Marie Astier, « Travailleuses détachées dans l'agriculture, elles racontent leur calvaire en France », *reporterre.net*, 14 janvier 2020 ; Marie-Noëlle Bertrand, Dominique Paturel, *Manger. Plaider pour une démocratie alimentaire*, Arcane 17, Paris, 2021 ; Vandana Shiva, *Qui nourrit réellement l'humanité ?*, Actes Sud, Arles, 2020.
16. Silvia Federici, *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*, Éditions Entremonde, Genève, 2017.
17. « Emplois précaires en agriculture », *Notes et études socio-économiques*, n° 45, Septembre 2019, pp. 7-56 [en ligne].
18. Selon le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, « en 2018, les industries agroalimentaires (IAA) françaises réalisaient un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et 39 milliards d'euros de bénéfices ». Cf. *Panorama des industries agroalimentaires. Chiffres et indicateurs clés*, édition 2021.
19. « Baromètre Ipsos/SPF 2020 : la précarité depuis la Covid-19 », *secourspopulaire.fr*, 30 septembre 2020.
20. L'emploi de caissière de supermarché se caractérise par le triptyque féminisation, tertiarisation et précarisation : salaire horaire proche du minimum légal, faible volume d'heures travaillées (un tiers des caissières sont à temps partiel) réparties de manière flexible. Pour aller plus loin, cf. Marlène Benquet, *Les Damnées de la caisse. Grève dans un hypermarché*, Éditions du Croquant, Paris, 2011 ; Marlène Benquet, *Encaisser ! Enquête en immersion dans la grande distribution*, La Découverte, Paris, 2013.
21. Dans la grande restauration, les « chefs » cuisiniers sont presque exclusivement des hommes.
22. Pour des données plus détaillées, cf. les rapports d'Oxfam que nous citons. Tous adoptent une approche genrée. Exemple : « Derrière le code-barres, des inégalités en chaînes », juin 2018 [en ligne].
23. Par exemple, aux élections MSA de janvier 2020, des collaboratrices d'exploitation n'ont pas eu le droit de voter car elles n'étaient pas mariées. Pour plus de détails, cf. « Élections MSA : la caisse centrale prise en plein déni de démocratie », *confederationpaysanne.fr*, 2 octobre 2019.
24. Olivier Chardon, Yves Jauneau, Joëlle Vidalenc : « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », *INSEE Focus*, n° 212, 23 octobre 2020 [en ligne].
25. Cf. notamment le documentaire du CIVAM du Haut-Bocage *À ma place*, réalisé par cinq paysannes (Cécile Guinefoleau, Fabienne Kuttin, Francine Valadeau, Gaëtane Vernoux, Isabelle Sabiron) et diffusé en 2010. Cf. aussi la bande dessinée de Maud Bénézit & Les paysannes en polaire, *Il est où le patron ? Chroniques de paysannes*, Marabout, 2021.
26. Oxfam, « Derrière le code-barres, des inégalités en chaînes », *op. cit.*
27. « L'arrière-goût d'esclavage de la crevette thaïlandaise », *Le Monde*, 11 juin 2014 [en ligne].
28. Confédération Paysanne, « L'agriculture, laboratoire d'exploitation des travailleurs migrants saisonniers. 2014-2015 », septembre 2015 [en ligne].
29. Les ouvrières et ouvriers des abattoirs souffrent d'environ douze fois plus de troubles musculo-squelettiques que la moyenne des salarié-es. C'est la profession la plus touchée. La souffrance est permanente sur la chaîne à cause de la répétitivité des gestes combinée au respect des cadences et à la confrontation à la souffrance animale. Pour aller

- plus loin, cf. Geoffrey Le Guilcher, *Steak Machine*, Éditions Goutte d'Or, Paris, 2017, ainsi que le documentaire d'Anne-Sophie Reinhardt, *Les Damnés, des ouvriers en abattoir*, 2020.
30. En France, la grande distribution emploie 750 000 salarié-es et affiche un chiffre d'affaires annuel de près de 200 milliards d'euros. Six groupes se partagent 80 % du marché : Carrefour, Auchan, Leclerc, Casino, Les Mousquetaires et Système U. Le pays compte trois des vingt premiers groupes mondiaux.
31. Agence de la transition écologique (ADEME), « Analyse des enjeux économiques et sociaux d'une alimentation plus durable », 2018 [en ligne].
32. Nolwenn Weiler, « Comment l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution asphyxient le monde agricole », *basta.media*, 7 mars 2018.
33. Yannick Ogor, *Le paysan impossible. Récit de luttés*, Les éditions du bout de la ville, Le Mas-d'Azil, 2017 ; Pierre Bitoun, Yves Dupont, *Le sacrifice des paysans. Une catastrophe sociale et anthropologique*, L'Échappée, Paris, 2016.
34. Pierre Blanc, Geneviève Nguyen, François Purseigle (dir.), *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2017.
35. L'économiste de l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE) Vincent Chatellier indique que « la forte dépendance des agriculteurs aux aides directes est la résultante d'un système économique dans lequel, pour de nombreuses exploitations, le prix de vente des produits agricoles est insuffisant pour faire face aux coûts de production engagés ». Cf. Pascale Mollier, « Comment la PAC soutient-elle le revenu des agriculteurs ? », *inrae.fr*, 8 mai 2021.
36. Depuis janvier 2016, les contrats d'assurance-revenu sont expérimentés. Quand un agriculteur européen met un euro dans un contrat d'assurance, la PAC engage l'équivalent. Cf. Yannick Ogor, *op. cit.* : « Pensée par et pour les banques, la politique agricole ne s'encombre plus de fausse pudeur pour les financer directement sous couvert d'aide directe aux producteurs. »
37. L'agroforesterie, l'agroécologie, la permaculture tombent dans les mêmes écueils : concept et techniques agricoles très en vogue pour leurs vertus écologiques, elles ne remettent pas en cause le système économique.
38. Cf. ADEME, *op. cit.*
39. Oxfam, « Le virus de la faim se propage », 9 juillet 2021 [en ligne].
40. Données issues du dossier de presse de rentrée de la caisse centrale de la MSA rendu public le 10 octobre 2017 et mis en ligne sur *msa.fr*.
41. Groupe Femmes de Réseau Salariat, « Femmes (pas toutes) confinées ou ce que cette crise sanitaire révèle de la place des femmes dans la société », *reseau-salariat.info*, 29 mai 2020.
42. Maud Simonet élargit encore le spectre du travail invisible dans son ouvrage *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Textuel, Paris, 2018.
43. AMAP : association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Aujourd'hui, la plupart des AMAP sont uniquement des lieux de distribution en circuit court (mise en relation directe entre producteurs et consommateurs). L'ambition de départ semble avoir été oubliée.
44. Par exemple, la SCOP de la ferme de Belêtre en Indre-et-Loire. Cf. Sophie Chapelle, « Comment une petite société coopérative tente de changer radicalement le monde paysan », *basta.media*, 5 janvier 2021.
45. Par exemple, la SCIC Commun'Île à Nantes a permis à deux maraîcher-es de devenir salarié-es associé-es. La SCIC Le Champ Commun à Augan réunit une épicerie, un bar,

une cantine et une brasserie. Elle emploie une dizaine de salarié-es associé-es et pratique l'égalité des salaires.

46. Par exemple, la commune de Mouans-Sartoux a mis en place une régie agricole et salarie trois paysans-fonctionnaires qui produisent des légumes pour la restauration collective de la ville : cantines scolaires, crèches. Toutefois, ce projet est financé en partie par la fondation Carasso, famille ayant fondé la multinationale Danone. Autre exemple, la mairie de Vannes a installé un paysan-fonctionnaire en maraîchage. Pour aller plus loin, cf. Barnabé Binctin, « Ces paysans-fonctionnaires qui approvisionnent les cantines scolaires en aliments sains et locaux », extrait du dossier « Villes contre multinationales » publié par l'Observatoire des multinationales en mars 2020 [en ligne].

47. Nous avons conscience que les fonctionnaires sont de plus en plus maltraité-es et mal payé-es, que leurs conditions de travail sont, dans l'ensemble, absolument déplorable, et qu'elles et ils subissent de plein fouet la casse des services publics.

48. Pour des explications plus détaillées sur ce point, cf. Groupe Femmes de Réseau Salariat, « Mais à l'avenir, qui va faire le ménage et ramasser les poubelles ? », *reseausalariat.info*, 29 juillet 2019.

49. Contrairement au statut de fonctionnaire, inaccessible aux personnes étrangères.

50. Pour une argumentation détaillée sur ce point, cf. le manifeste de Réseau Salariat, *Pour un statut politique du producteur*, mars 2012 (en accès libre sur le site de l'association).

51. Georg Müller, *Europe's Field Boundaries*, Neuer Kunstverlag, Stuttgart, 2013.

52. José Bové, Gilles Luneau, *op. cit.*

53. Le poulet, par exemple, a été hybridé afin d'obtenir des poules conformées pour la ponte intensive et d'autres pour la croissance rapide de leur chair. Mais l'éleveur est obligé de racheter des poussins à chaque fin de cycle de production. Par le jeu des fusions-acquisitions, le marché est aujourd'hui tenu par quatre firmes transnationales : deux contrôlent la production d'œufs, et deux contrôlent la production de chair (dont la société française Grimaud qui compte 35 filiales dans 13 pays).

54. Latifa Madani, « Eau : la vie... ou la bourse ? », *L'Humanité*, 21 novembre 2020.

55. L'industrie agroalimentaire française est constituée de 79 % d'entreprises de moins de dix salarié-es. Mais les grandes sociétés (de plus de 250 salarié-es), qui représentent moins de 2 % des entreprises du secteur, réalisent plus de 45 % de son chiffre d'affaires. Danone, Lactalis et Pernod-Ricard développent plus de 80 % de leurs activités hors de France.

56. Pour aller plus loin sur la notion de coopérative d'usagers et sur l'histoire des coopératives alimentaires, cf. Benoît Borrits, *Au-delà de la propriété. Pour une économie des communs*, La Découverte, Paris, 2018.

57. Le groupe Casino possède aussi les marques Monoprix, Franprix et Leader Price.

58. Par exemple, Le Petit Casino, SPAR, VIVAL et Casino Supermarchés sont des franchises de Casino. Carrefour aussi a ses références de proximité : City, Contact, Express, Montagne, Bio, 8 à Huit, Proxi, etc.

59. Le groupe Carrefour possède 180 centres commerciaux détenus par Carrefour Property (pour les murs) et gérés par la foncière Carmila, société spécialisée dans la dynamisation des centres commerciaux attenants aux hypermarchés. Immochan est la foncière du groupe Auchan. Elle est chargée de gérer les galeries commerciales attenantes aux hypermarchés. Elle gère 370 centres commerciaux dans 12 pays (dont 108 en France). Créée par Casino, Mercialis est l'une des principales sociétés foncières en France et en Europe, spécialisée dans la valorisation des centres commerciaux attenants

à des supermarchés du groupe Casino (91 sites en France). Informations tirées de l'article de Dominique André-Chaigneau, « Centres commerciaux : qui sont les acteurs en présence ? », *toute-la-franchise.com*, 29 avril 2015.

60. Quentin Ebrard, « Omerta en galerie marchande », *amis.monde-diplomatique.fr*.

61. Pierrick Marissal, « L'empire McDonald's en toute franchise », *L'Humanité*, 24 mai 2018.

62. Pour plus de détails, cf. Bertrand Gobin, *La face cachée de l'empire Mulliez*, La Borne Seize, 2015 : chaque année en France, 10 % des dépenses courantes et d'équipement de l'ensemble des foyers atterrissent dans les caisses du clan Mulliez. Propriétaire d'Auchan, Décathlon, Leroy Merlin, Boulanger, Kiabi, Flunch, Saint-Maclou et Norauto, le groupe Mulliez est le premier employeur privé de France. Il emploie un demi-million de salarié-es dans le monde.

63. Pour comprendre pourquoi les femmes sont écartées de la propriété, y compris en matière d'héritage, nous conseillons la lecture du livre de Céline Bessière et Sibylle Gollac, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, La Découverte, Paris, 2020.

64. Ce qui est valable pour les propriétaires de terres agricoles l'est tout autant pour les propriétaires de logements mis en location.

65. L'Observatoire des multinationales propose sur son site internet un dossier entier sur l'accaparement des terres.

66. Sabine Delanglade, « La terre, nouvel horizon des milliardaires », *Les Échos*, 22 juin 2021.

67. Entre 2008 et 2018, le nombre d'hypermarchés a bondi d'un tiers (de 1500 à 2000), quand celui des supermarchés a doublé (de 5000 à 10000). Ces nouvelles grandes surfaces alimentaires sont adossées à des sites commerciaux situés en périphérie des villes (dans 83 % des cas), où le prix du mètre carré est imbattable.

68. Selon Franck Gintrand, on parle de trois emplois détruits dans le commerce traditionnel pour un emploi créé en grande surface. Pour aller plus loin sur ce sujet, cf. Franck Gintrand, *Le jour où les zones commerciales auront dévoré nos villes*, Thierry Souccar Éditions, Vergèze, 2018 ; Franck Gintrand, « Lutte contre l'invasion des zones commerciales : 40 ans d'échec », *Les Échos*, 13 octobre 2017 ; Franck Gintrand, « Stoppons l'incontrôlable prolifération des zones commerciales », *Les Échos*, 14 février 2019 ; Franck Gintrand, « La grande distribution ne crée pas autant d'emplois qu'elle le prétend », *Les Échos*, 4 décembre 2019.

69. Jean-Baptiste Vidalou, *Être forêts. Habiter des territoires en lutte*, La Découverte, Zones, Paris, 2017.

70. Chaque ferme qui se libère attire entre six et neuf candidatures alors qu'ailleurs, près de la moitié des départs à la retraite ne sont pas remplacés. La SCTL empêche toute spéculation et protège les paysannes et paysans. Ils ne seront pas délogés tant qu'ils seront en activité. Il y a une volonté de fonctionnement collectif et autogéré et le souci de lutter contre les injustices de l'héritage ou de l'appart en capital. Pour aller plus loin, cf. Amélie Poinssot, « Sur le Larzac, l'installation paysanne par la non-propriété », *mediapart.fr*, 29 juillet 2021.

71. Pour aller plus loin, cf. *Autogestion. L'Encyclopédie internationale*, Syllepse, Paris, 2018.

72. Par la voie du syndicat départemental de la propriété privée rurale du Finistère, les propriétaires concernés sont allés en justice pour contester la démarche. Cf. Jérôme Le Boursicot, « Une commune bretonne impose l'agriculture bio et paysanne à 400 proprié-

taires », *reporterre.net*, 27 janvier 2020.

73. Ces expériences sont étudiées par des chercheurs de l'INRAE et compilées sur une plateforme collaborative intitulée RECOLTE et hébergée sur le site internet de l'association Terre de Liens. Pour aller plus loin, cf. Marie Astier, « Les communes, nouvelles actrices de l'installation paysanne », *reporterre.net*, 9 octobre 2020.

74. Pierre Blanc, *Terres, pouvoirs et conflits. Une agro-histoire du monde*, 2^e édition, Presses de Sciences Po, Paris, 2020.

75. En 2016, la revue d'histoire moderne et contemporaine a consacré son numéro 4/4bis au sujet des réformes agraires dans le monde avec des articles sur la révolution agraire au Mexique en 1917, sur les politiques agraires de la Révolution chinoise, sur les réformes postcoloniales au Maghreb. Dans son livre *Les Guerres paysannes du XX^e siècle*, Eric Wolf se concentre sur le Vietnam, la Russie, Cuba, l'Algérie et la Chine.

76. Cf. « Réforme agraire populaire : le nouvel appel pour une réforme agraire du 21^e siècle », *viacampesina.org*, 17 avril 2019 ; dossier « Campagne internationale pour la réforme agraire », également sur le site de la Via Campesina.

77. Cf. Centre de Ressources et d'Interpellation (CRIDEV), « L'Accès à la terre : Une question d'actualité », *ritimo.org*, janvier 2011.

78. Réflexion issue du mémoire de Katia Storai, *Coopératives autogestionnaires : des idéaux à l'épreuve des réalités du travail et des inégalités*, soutenu le 26 septembre 2018 dans le cadre du master en sociologie « Genre, politique et sexualité » de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

79. Rosa Luxemburg, *Réforme sociale ou révolution ? Grève de masse, parti et syndicats*, La Découverte, Paris, 2001.

80. Bernard Friot, Christine Jakse, « Une autre histoire de la Sécurité sociale », *Le Monde Diplomatique*, décembre 2015.

81. Diffusé en mars 2012, ce rapport a été élaboré par La Via Campesina, l'association Les Amis de la Terre International et l'association Combat Monsanto.

82. « Cellule Déméter : l'inquiétant bras armé au service de l'agriculture conventionnelle », *pollinis.org*, 9 avril 2021.

83. Stéphane Horel, *Lobbytomie. Comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie*, La Découverte, Paris, 2018.

84. Inès Léraud, Pierre Van Hove, *Algues vertes. L'histoire interdite*, Delcourt, Paris, 2019 ; cf. également l'enquête du média indépendant breton *Splann!*, « Bretagne, bol d'air à l'ammoniac », juin 2021.

85. Pour en savoir plus, cf. « Les procédures bâillons : arme de dissuasion contre les opposants aux pesticides », *pollinis.org*, 25 mars 2021.

86. La journaliste Morgan Large a ainsi été victime du déboulonnage d'une roue de sa voiture. Cf. « En Bretagne, des journalistes enquêtant sur l'agro-industrie sont victimes d'actes dangereux », *reporterre.net*, 2 avril 2021.

87. Les associations Agir pour l'environnement, Terre d'abeilles, Nature et Progrès, la Confédération paysanne et le Syndicat national d'apiculture.

88. Centre d'information inter peuples (CIIP), « L'accaparement des terres, une nouvelle forme de colonisation ? », *ritimo.org*, 1^{er} juillet 2010.

89. Oxfam, « Inégalités de genre et insécurité alimentaire », 2019 [en ligne].

90. Pour des données plus détaillées, cf. Carine Barbier, Christian Couturier, Prabodh Pourouchottamin, Jean-Michel Cayla, Marie Silvestre, Ivan Pharabod, « L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France », Club ingénierie prospective énergie et

environnement, Paris, IDDRI, 2019 [en ligne].

91. Pour une réflexion plus étayée sur ce sujet, cf. Frédéric Lordon, « Problèmes de la transition », *La pompe à phynance*, 16 mai 2020 [en ligne].

92. Pour plus de détails, lire les articles de l'association Alerte des médecins sur les pesticides, ou ceux du site internet *infoagm.org*.

93. Jessica Oubli, *Tropiques toxiques. Le scandale du chlordécone*, Steinkis, Paris, 2020 ; Julien Sartre, « En outre-mer, une caste patronale et des lobbys tout-puissants », *mediapart.fr*, 24 juillet 2021.

94. Lola Keraron, « Les dangers du glyphosate : le point sur l'état des connaissances et les controverses », *basta.media*, 21 juillet 2021 ; Sophie Chapelle, « Pourquoi la FNSEA est-elle accro au glyphosate ? », *basta.media*, 25 octobre 2017.

95. James Walvin, *op.cit.*

96. Judith Evans, "Nestlé document says majority of its food portfolio is unhealthy", *Financial Times*, 31 mai 2021.

97. Voir notamment le scénario « Ten Years For Agroecology in Europe (TYFA project) » développé par ASca et l'Institute for sustainable development and international relations (IDDRI) et publié en septembre 2018. Cette modélisation montre qu'une Europe entièrement agroécologique pourrait nourrir durablement 530 millions de personnes en 2050. Une autre étude menée par le CNRS et publiée le 18 juin 2021 dans la revue *One Earth* montre que l'Europe pourrait atteindre l'autosuffisance alimentaire en 2050 tout en assurant une cohabitation équilibrée entre agriculture et environnement.

98. *La défense de la Sécurité sociale. Rapport présenté par Henri Raynaud, secrétaire de la CGT, au Comité confédéral national des 14 et 15 janvier 1947*, Editions syndicalistes, Paris, 2016.

99. In Patrice Ndiaye, Dominique Paturel (dir.), *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*, Champ social, Nîmes, 2020.

100. Exemple : fondée en 1968 par le gouvernement camerounais, la Société camerounaise de palmeraies (SOCAPALM) est la plus importante exploitation d'huile de palme du Cameroun. En 2000, la SOCAPALM est privatisée dans le cadre de mesures d'ajustement structurel impulsées par la Banque mondiale et le FMI. La SOCAPALM devient une filiale du groupe Bolloré. Des ONG et des syndicats ont mené des actions en justice contre cette entreprise pour ses atteintes sociales et environnementales.

101. Les renseignements généraux, « À qui profite la dette ? Le pillage organisé des pays du Sud », octobre 2006 [en ligne]. Sur l'actualité des politiques du FMI et de la Banque mondiale, cf. Eric Toussaint, « Le FMI et la Banque mondiale des années 2010 à la pandémie du coronavirus : la quête ratée d'une nouvelle image », *france.attac.org*, 11 juin 2021.

102. « Comment la Fondation Gates pousse le système alimentaire dans la mauvaise direction », *grain.org*, 28 juin 2021.

103. Fanny Pigeaud, « En Afrique, des paysans en lutte contre "l'agro-colonialisme" », *mediapart.fr*, 23 septembre 2021.

104. CIIP, *op. cit.*

105. « Les barbares à la porte de la ferme : le capital-investissement à l'assaut de l'agriculture », *grain.org*, 30 septembre 2020.

106. CIIP, *op. cit.*

107. Bernard Lambert, *Les paysans dans la lutte des classes*, Seuil, Paris, 1970.

108. Yannick Ogor, *op. cit.*

109. Rapport de la Cour des comptes sur « L'évolution de la répartition des aides

directes du Fonds européen agricole de garantie (Feaga) et leurs effets (2010-2015) » adressé au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation le 18 octobre 2018.

110. Lorène Lavocat, « Robots, coaching et intelligence artificielle... l'agriculture selon Xavier Niel », *reporterre.net*, 26 août 2021.

111. Benoît Borrits explique cette logique dans *Virer les actionnaires, pourquoi et comment s'en passer ?*, Syllepse, Paris, 2020.

112. Extrait de la conférence gesticulée de Bernard Friot « Oui à la révolution communiste du travail ! »

113. L'association Société citoyenne immobilière La part du peuple propose des adhésions ayant valeur de parts sociales d'un montant de 25 euros. Il n'est pas possible d'en prendre plus d'une par personne afin d'éviter toute capitalisation. L'objectif est d'atteindre 50 000 parts sociales qui permettront de réunir 1 250 000 euros pour racheter collectivement le terrain et les murs et salarier les personnes qui travaillent bénévolement dans ce restaurant social. Pour plus d'informations, cf. lapartdupeuple.com.

114. Sur ce sujet, cf. la conférence de Bernard Friot, « Histoire et enjeu de la Sécurité sociale et des cotisations », organisée par les Amis du *Monde diplomatique* de Versailles et mise en ligne sur rosa-lux.fr.

115. Citation de l'« évêque rouge » Helder Câmara, prêtre brésilien mort en 1999 connu pour sa proximité avec la théologie de la libération. C'est aussi lui qui a dit : « Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la violence institutionnelle, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés. La seconde est la violence révolutionnaire, qui naît de la volonté d'abolir la première. La troisième est la violence répressive, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres. Il n'y a pas de pire hypocrisie de n'appeler violence que la seconde, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. »

116. Oxfam, « Pas tou-te-s à la même enseigne. Comment la pandémie a enrichi la grande distribution et fragilisé les travailleuses », juin 2021 [en ligne].

117. Cf. le dossier « Manger, le genre passe à table » dans le numéro 2 de la revue *La Déferlante* (juin 2021) et les ouvrages de Nora Bouazzouni parus chez Nouriturfu : *Faïminisme. Quand le sexisme passe à table* (2017) et *Steaksisme. En finir avec le mythe de la végé et du viandard* (2021).

118. Céline Bessière, Sibylle Gollac, *op. cit.*

119. Fédération du commerce et de la distribution, « Évolutions du commerce et de la distribution : faits et chiffres 2019 », septembre 2019 [en ligne].

120. « Baromètre Ipsos/SPF 2020 », *op. cit.*

121. Bénédicte Bonzi, « Dilemme de l'aide alimentaire et conflit de normes », *Socio-anthropologie*, n° 39, Éditions de la Sorbonne, Paris, juillet 2019.

122. Jean-Baptiste Delpias, Olivier Payage, *La part des autres. L'accès de tous à une alimentation de qualité et durable*, Callysta Production, 2019.

123. Oxfam, « Inégalités de genre et insécurité alimentaire », *op. cit.*

124. Maxime Combes, « La "climate smart agriculture" : une agriculture livrée à la finance et aux multinationales », *ritimo.org*, 18 juillet 2016.

125. « Devoir de vigilance et déforestation : le cas oublié du soja », *asso-sherpa.org*, 25 mars 2019.

126. Bertrand Bony, « Quelques considérations sur les thèmes du marchand, du non

marchand, de la valeur et de la monnaie », *reseau-salarial.info*, juin 2016.

127. Christine Jakse, *Lenjeu de la cotisation sociale*, Éditions du Croquant, Paris, 2012.

128. Paul Ariès, *Une histoire politique de l'alimentation. Du paléolithique à nos jours*, Max Milo, Paris, 2016.

129. Le parallèle peut être fait avec les centres de santé communautaires où toutes les personnes qui travaillent sont salariées, où l'organisation est collective et autogérée à l'échelle de chaque centre, et où la facturation des patients est adressée à l'assurance maladie.

130. Le syndicat International Workers of the World (IWW) a joué un rôle majeur dans l'histoire du début du XX^e siècle. À ce propos, cf. Peter Cole, David Struthers, Kenyon Zimmer (dir.), *Solidarité forever. Histoire globale du syndicat Industrial Workers of the World*, Hors d'atteinte, Marseille, 2021.

131. Par exemple, les associations Sherpa et React Transnational soutiennent des luttes d'employés de multinationales en faisant des ponts entre les différents pays. Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes recense différentes actions touchant au secteur de l'alimentation sur son site laboursolidarity.org.

132. Gaspard d'Allens, « Faire durer les grèves : les leçons de l'Histoire », *reporterre.net*, 21 janvier 2020.

133. « Les cantines populaires, atout indispensable au sein des luttes », *lamuledupape.com*, 1^{er} septembre 2020.

134. Extrait de *L'Écharpe Rouge*, journal rendant hommage aux cantinières de la Commune de Paris.

135. « Les agricultrices indiennes ne sont plus de simples spectatrices », *laboursolidarity.org*, 24 avril 2021.

136. Julien, « Souveraineté alimentaire et rébellion zapatiste », *gazettedebout.fr*, 27 septembre 2016 (traduction de l'article de Levi Gahman, « Food Sovereignty in Rebellion: Decolonization, Autonomy, Gender Equity and the Zapatista Solution », *truthout.org*, 10 septembre 2016).

137. Pour un développement, cf. la conférence gesticulée de Kévin Certenais, « Jusqu'où les ruraux se soumettront-ils aux urbanistes ? Une autre histoire du Bocage » [en ligne].

138. Pour la culture, cf. Aurélien Catin, *Notre condition. Essai sur le salaire au travail artistique*, Riot Éditions, Saint-Denis, 2020 [en ligne] ; pour l'information, cf. Pierre Rimbart, « Projet pour une presse libre », *Le Monde diplomatique*, décembre 2014 [en ligne] ; pour l'enseignement supérieur, cf. Aurélien Casta, *Un salaire étudiant. Financement et démocratisation des études*, La Dispute, Paris, 2017.

139. L'arpentage est une méthode de lecture collective issue de la culture ouvrière. Il s'agit de découvrir un ouvrage à plusieurs en vue de son appropriation critique pour désacraliser l'objet « livre », se constituer une culture commune et montrer qu'aucun savoir n'est neutre. Cf. notamment la-trouvaille.org/arpentage.

CHOIX

1. Comme son propos, la forme de ce livre est politique. Nous avons fait le choix d'une écriture inclusive car nous l'utilisons au quotidien dans nos pratiques militantes. Par ailleurs, son usage s'est imposé d'autant plus facilement qu'elle reflète une caractéristique majeure de l'économie agroalimentaire : dans les champs, à l'usine, dans les magasins et à la maison, ce sont les femmes qui assument l'essentiel du travail. L'écriture inclusive n'est donc pas une politesse ni une lubie passagère, mais un outil qui rend visible une situation que la forme académique contribue à voiler. Dans la même optique, nous avons laissé les mots de la domination au masculin afin de montrer que les « bourgeois », les « employeurs », les « exploitants » et autres « possédants » sont dépositaires d'une tradition patriarcale qui fait bon ménage avec le capitalisme.

2. Lorsque son écriture a été terminée, *Régime Général* a été mis en ligne au format PDF (format propriétaire mais ouvert) et rendu disponible au téléchargement. La copie numérique n'est pas une menace pour les savoirs et les œuvres mais une façon de les faire vivre et de les mettre à disposition du grand nombre. Nous espérons que ce texte sera diffusé, qu'il nourrira de nombreuses réflexions et qu'il servira de point d'appui à la création de nouvelles œuvres.

3. Ce premier tirage à neuf cents exemplaires de *Régime Général* a été imprimé en risographie, assemblé et façonné chez Riot Éditions à Saint-Étienne, avec ses auteur-es et son éditrice.

4. *Régime Général* est disponible sur riot-editions.fr et lors d'événements publics (conférences, débats, tables rondes, etc.). En ce qui concerne les librairies, nous travaillons avec Paon diffusion, un diffuseur qui entend contrecarrer l'emprise d'Amazon en privilégiant des structures d'édition et de vente indépendantes.

GÉNÉRIQUE

Direction de la collection « Travailler le travail »
Aurélien Catin

Édition, graphisme, maquette
Anaïs Enjalbert

Illustrations
Adrien Bonnemaïson

Impression, façonnage
Riot Éditions

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer
en risographie par Riot Éditions
à Saint-Étienne en novembre 2021.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021.

Régime Général n'est pas un livre de recettes minceur. Il s'attaque à la question du patriarcat.

Régime Général n'est pas un livre sur les bananes. Il parle de l'exploitation des peuples par les États colonisateurs et les multinationales.

Régime Général observe notre système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation) sous toutes ses coutures et propose de se lever de table pour renverser l'ordre établi. C'est une réflexion qui s'appuie sur l'une des grandes conquêtes de la classe ouvrière : le régime général de Sécurité sociale.

Son propos se déploie autour de cinq axes : travail, propriété, gouvernance, investissement et finalités. Ces thèmes sont imbriqués, avec une visée féministe et décoloniale.

Régime Général ébauche une proposition de Sécurité sociale de l'alimentation. Il rend tangible et désirable un système alimentaire postcapitaliste qui contribuera à la lutte contre le patriarcat et le néocolonialisme.

Laura Petersell et Kévin Certenais sont militant-es et membres de l'association d'éducation populaire Réseau Salarial.

TRAVAILLER LE TRAVAIL

10 euros

ISBN : 978-2-493403-01-8